



Bulletin Officiel

N° 5529 Vendredi 19 Janvier 2018

— 19^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

COMMUNIQUE DU CME

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	2
APPROBATION ET AUTORISATION D'UNE OPERATION DE FUSION-ABSORPTION	3

AVIS DU CME

<u>DISPENSE DE SOUMISSION A L'OBLIGATION DE DEPOT D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OU A UNE PROCEDURE DE MANTEN DE COURS VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE DELICE HOLDING</u>	4
--	---

AVIS DES SOCIETES

<u>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE</u> ARAB TUNISIAN BANK EMPRUNT SUBORDONNE 2017	5-10
---	------

FUSION ABSORPTION PAR TUNISIE LEASING DE SA FILIALE TUNISIE FACTORING

TUNISIE LEASING	11-14
-----------------	-------

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

CIL 2017-2	15-18
HANNIBAL LEASE 2017-3	19-23
ATL 2017-2	24-28
TUNISIE LEASING 2017-2	29-33

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE -GROUPE BPCE-	34-35
---	-------

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

BANQUE DE L'HABITAT	36
---------------------	----

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

QATAR NATIONAL BANK – TUNISIA “QNB”	36
-------------------------------------	----

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

CARTHAGE MEDICAL	37
------------------	----

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES – UIB	38-40
SOCIETE LAND'OR	41-42
SOCIETE UNIMED	43
AMEN BANK	44-46
ASTREE	47-49
ARAB TUNISIAN BANK	50-53
ARAB TUNISIAN LEASE – ATL -	54
BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS – BTE -	55-56
AIR LIQUIDE TUNISIE	57
ELBENE INDUSTRIE SA	58
HEXABYTE	59
SOCIETE MAGASIN GENERAL SA	60
SOTEMAIL	61-62
ASSURANCES SALIM	63-64
ONE TECH HOLDING	65
SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR – ICF -	66
SIAME	67-68
HANNIBAL LEASE	69
LES CEMENTS DE BIZERTE	70-71
ATTIJARI LEASING	72-73
ARTES	74
SOTUMAG	75
STAR	76-77
TUNIS RE	78-79
BANQUE DE L'HABITAT – BH -	80-81
BEST LEASE	82

<u>VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM</u>	83-84
--	-------

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE	
---	--

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2017, au plus tard le 20 janvier 2018.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE.....

Siège social :

La sociétépublie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;
- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUE DU CMF

**APPROBATION ET AUTORISATION D'UNE OPERATION
DE FUSION-ABSORPTION**

A la demande de la société Tunisie Leasing, le Collège du Conseil du Marché Financier a, par décision n°63 du 20 décembre 2017, accordé à l'opération de fusion par absorption par Tunisie Leasing de sa filiale, la Tunisie Factoring, l'approbation et l'autorisation prévues respectivement par les articles 336 et 416 du Code des Sociétés Commerciales. Cette approbation et autorisation ont été octroyées sans préjudice des éventuelles dispositions légales régissant l'activité des sociétés concernées par l'opération de fusion envisagée.

Le texte de la décision est disponible sur le site internet du CMF : www.cmf.tn

**APPROBATION D'UNE OPERATION
DE FUSION-ABSORPTION**

A la demande de la société Tunisie Factoring, le Collège du Conseil du Marché Financier a, par décision n°64 du 20 décembre 2017, accordé à l'opération de fusion par absorption de ladite société par la société Tunisie Leasing, l'approbation et l'autorisation prévues respectivement par les articles 336 et 416 du Code des Sociétés Commerciales. Cette approbation et autorisation ont été octroyées sans préjudice des éventuelles dispositions légales régissant l'activité des sociétés concernées par l'opération de fusion envisagée.

Le texte de la décision est disponible sur le site internet du CMF : www.cmf.tn

AVIS DU CMF

DISPENSE DE SOUMISSION A L'OBLIGATION DE DEPÔT D'UNE OFFRE PUBLIQUE
D'ACHAT OU A UNE PROCEDURE DE MAINTIEN DE COURS VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE DELICE HOLDING

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la société Délice Holding et du public que :

- Dans le cadre du regroupement des participations de la famille Meddeb, les membres de cette dernière (Mohamed Meddeb, Houeida Meddeb, Nadia Meddeb épouse Djilani, Mohamed Ali Meddeb, Cyrine Meddeb épouse Abidi, Ahmed Meddeb) et la société Immobilière Meddeb SUARL ont procédé au transfert de la totalité de leur participation dans le capital de la société Délice Holding à la société Meddeb Consulting (société à responsabilité limitée dont le capital est détenu à 100% par la famille Meddeb et la société Immobilière Meddeb SUARL)
- à l'issue de ce transfert, la société Meddeb Consulting détient désormais une part de 85% du capital de la société Délice Holding;
- une demande de la société Meddeb Consulting, qui venant à détenir une part dépassant le seuil de 40% des droits de vote dans le capital de la société Délice Holding, a sollicité une dispense de procéder à une offre d'achat portant sur le reste des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de la société Délice Holding sous forme d'une offre publique d'achat ou sous forme de procédure de maintien de cours à prix fixé et ce, conformément aux dispositions de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le CMF,

-Vu les dispositions des articles 6, 7 et 51 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier;

-Vu la demande de dispense susmentionnée;

-Considérant que l'opération de transfert a pour objet le regroupement des différentes participations des personnes physiques et morale sus visées, sachant qu'aucun nouvel actionnaire ne figure dans la nouvelle structure du capital de la société Délice Holding,

-Et considérant que le transfert d'actions en question n'a pas d'incidence sur le contrôle de la société Délice Holding;

Par décision, n° 67 datée du 29 décembre 2017, a décidé de dispenser la société Meddeb Consulting, détenant 85% du capital de la société Délice Holding à l'obligation de procéder à une offre d'achat portant sur le reste des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de cette dernière, sous forme d'une offre publique d'achat ou sous forme de procédure de maintien de cours à prix fixé, sachant que tout changement de contrôle ultérieur de la société Meddeb Consulting, entraînerait l'application des dispositions des articles 6 et 7 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/01/2018.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« ATB SUBORDONNE 2017 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Bank réunie le **15/05/2014** a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant de 50 millions de dinars à émettre dans un délai ne dépassant pas 5 ans à partir de la date de ladite AGO et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour accomplir les formalités nécessaires pour réaliser l'émission en une ou plusieurs fois et en fixer les caractéristiques.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **05/03/2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire de 50 millions de dinars et a également donné pouvoir au Comité Exécutif de Crédit de fixer les conditions d'émission.

A cet effet, le Comité Exécutif de Crédit a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 50 millions de dinars selon les conditions suivantes :

- ✓ Catégorie A : d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce au taux variable TMM+2,05%
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 10 ans au taux variable TMM+2,1%

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

Le montant nominal du présent emprunt obligataire subordonné « ATB Subordonné 2017 » est de 50 millions de dinars, divisé en 500 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « ATB Subordonné 2017 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **25/12/2017** et clôturées sans préavis au plus tard le **15/03/2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 50 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/03/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **23/03/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **25/12/2017** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission :

L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « ATB Subordonné 2017 » s'inscrit essentiellement dans le cadre de la réalisation du plan stratégique (sur 5 ans) de l'ATB afin d'améliorer ses ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie et de consolider ses fonds propres.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « ATB Subordonné 2017 »

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (AFC- Intermédiaire en bourse).

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/03/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **15/03/2018** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêt différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

✓ Catégorie A : d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce au taux variable **TMM+2,05%**

Catégorie B : d'une durée de 10 ans au taux variable **TMM+2,1%**

- Suite -

Catégorie A d'une durée de de 7 ans dont 2 ans de grâce

- *Taux variable* : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,05% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 205 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Mars de l'année N-1 au mois de Février de l'année N.

Catégorie B d'une durée de 10 ans

- *Taux variable* : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,1% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Mars de l'année N-1 au mois de Février de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription la catégorie et le taux à adopter.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant :

- ✓ par un cinquième de la valeur nominale à partir de la troisième année correspondant à 20 dinars par obligation pour la catégorie A.
- ✓ par un dixième de la valeur nominale à partir de la première année correspondant à 10 dinars par obligation pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **15/03/2025** pour la catégorie A et le **15/03/2028** pour la catégorie B.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **15 mars** de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le **15/03/2019** pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **15/03/2021** pour la catégorie A et le **15/03/2019** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Marge actuarielle (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Novembre 2017(à titre indicatif), qui est égale à 4,7750%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,8250% pour la catégorie A et de 6,8750% pour la catégorie B.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,05% pour la catégorie A et de 2,1% pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :

- Durée totale

Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ **7 ans** dont 2 années de grâce pour la catégorie A
- 10 ans** pour la catégorie B

- Suite -

▪ **Durée de vie moyenne**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal.

C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les deux catégories du présent emprunt est de :

- ✓ 5 années pour la catégorie A
- ✓ 5,5 années pour la catégorie B

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence « ATB 2017 ».

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : l'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues, aux guichets de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 Tunis-

Notation de l'emprunt:

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Notation de la banque:

L'ATB est notée :

- ✓ par l'agence Moody's, sur l'échelle internationale, 'Ba3' à long terme en monnaie locale et 'B1' en monnaie étrangère avec perspective d'évolution stable en date du 29/05/2017.
- ✓ par l'agence Fitch Ratings, sur l'échelle internationale (en monnaie locale et étrangère) 'BB-' à long terme et 'B' à court terme avec perspective d'évolution stable et sur l'échelle nationale 'AA+' à long terme et 'F1+' à court terme avec perspective d'évolution stable en date du 22/06/2017.

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

- Suite -

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « **ATB Subordonné 2017** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'AFC, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt et quantité d'obligations y afférentes.

Marché des titres : Les titres de créance de l'ATB sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe un emprunt obligataire émis par l'ATB coté en 2007 sur le marché obligataire de la cote de la bourse sur 4 lignes.

De même, il existe un emprunt obligataire subordonné coté en 2009 sur le marché obligataire sur 3 lignes.

Il n'existe pas des titres émis par l'émetteur qui sont négociés sur des marchés des titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATB s'engage à charger l'intermédiaire en bourse AFC de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites à l'emprunt « **ATB Subordonné 2017** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

L'ATB s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné « **ATB Subordonné 2017** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- Suite -

▪ **Nature du titre**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »).

▪ **Qualité de crédit de l'émetteur**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

▪ **Le marché secondaire**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **11/12/2017** sous le n°**17-0991**, du document de référence « ATB 2017 » enregistré auprès du CMF en date du **11/12/2017** sous le n°**17-006** et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/01/2018.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATB : 9 Rue HédiNouira 1001-TUNIS ; de l'AFC : Carré de l'Or Les Jardins du Lac II- 1053 Les Berges du Lac 2-Tunis et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn et le site Internet de l'ATB : www.atb.com.tn

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2017 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/01/2018.

AVIS DE SOCIETES

**Fusion absorption par Tunisie Leasing
de sa filiale Tunisie Factoring**

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Les indicateurs d'activité de Tunisie Leasing relatifs au 4^{ème} trimestre 2017 viendront compléter les informations contenues dans le présent prospectus, au plus tard le 20 janvier 2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Tunisie Leasing

Siège social : Centre Urbain Nord, Av Hédi Karray -1082 Tunis Mahrajène-

1. Aspect économique de l'opération :

L'opération envisagée consiste en un regroupement par Tunisie Leasing de l'une de ses filiales. Cette opération prendra la forme d'une fusion absorption par Tunisie Leasing de sa filiale, la Société Tunisie Factoring qu'elle détient à 100% ; fusion dite simplifiée.

2. Date d'approbation du principe de fusion

Les conseils d'administration de Tunisie Leasing réuni en date du **25 août 2015** et celui de Tunisie Factoring réuni en date du **27 juillet 2017** ont donné leur accord de principe à l'effet de procéder à une fusion par voie d'absorption de Tunisie Factoring par Tunisie Leasing.

3. Dates des assemblées générales appelées à approuver l'opération :

Les assemblées Générales Extraordinaires appelées à approuver l'opération de fusion absorption seront tenues comme suit :

- Le **11/12/2017** : date de la tenue de l'AGE de Tunisie Factoring en vue d'apporter, au titre de la fusion, à la société Tunisie Leasing la totalité de son patrimoine, moyennant la prise en charge par la société absorbante l'intégralité du passif de Tunisie Factoring ainsi que les frais entraînés par la dissolution de celle-ci.
- Le **12/12/2017** : date de la tenue de l'AGE de Tunisie Leasing en vue de décider la fusion par absorption de Tunisie Factoring et l'affectation d'un Boni de Fusion.

4. Motifs et buts de l'opération

L'opération de fusion absorption de Tunisie Factoring par Tunisie Leasing présente pour le groupe de multiples avantages :

- Suite -

- Mutualiser plusieurs fonctions support comme la comptabilité, la trésorerie, les ressources humaines, l'audit interne, le management du risque et l'informatique, ce qui permettra de réaliser des économies d'échelle importantes.
- Eviter les doubles charges de gouvernance et de contrôle à plusieurs niveaux : Conseil d'Administration, Comités émanant des Conseils, Direction Générale, Commissariat aux Comptes.
- Assurer un meilleur suivi des engagements des deux activités (leasing et factoring) qui souvent concernent des relations communes
- Renforcer et rendre plus efficace la synergie des équipes commerciales.
- Optimiser la gestion des ressources humaines en favorisant l'interchangeabilité des cadres entre les départements du Leasing et Factoring.
- Augmenter les fonds propres de Tunisie Leasing à hauteur du boni de liquidation.

5 - Agrément de la Banque Centrale de Tunisie

Conformément aux dispositions des articles **24** et **30** de la loi **n°2016-48** du **11 juillet 2016** relative aux banques et aux établissements financiers, la commission d'agrément auprès de la Banque Centrale de Tunisie a donné en date du **23 Novembre 2017** à l'opération de fusion absorption de Tunisie Factoring par Tunisie Leasing son agrément de principe.

6 - Date d'effet de la fusion

La fusion prend effet à compter de la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui va décider l'opération de fusion.

Tous les éléments d'actif et de passif recensés et évalués à la date du 31 décembre 2016 de la société Tunisie Factoring, seront apportés par elle au titre de la fusion. En revanche, toutes les opérations actives et passives effectuées par la société Tunisie Factoring depuis le **1^{er} janvier 2017** et jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la société « Tunisie Leasing ».

A cet effet, tous les comptes comptables du dernier exercice de Tunisie Factoring, société absorbée, afférente à la période courue depuis le 1er janvier 2017 et jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seront remis à la société « Tunisie Leasing », société absorbante.

7 - Evaluation des sociétés fusionnantes :

L'évaluation des **sociétés fusionnantes Tunisie Leasing et Tunisie Factoring** a été effectuée par la société « DELTA CONSULT », société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2016.

a. Evaluation de la société absorbante Tunisie Leasing :

L'évaluation de la société absorbante Tunisie Leasing a été réalisée selon deux méthodes différentes :

- La méthode de l'actif net réévalué
- La méthode des superprofits

- Suite -

Méthode	Valeur de l'entreprise en KDT	Valeur de l'action en DT
Méthode basée sur l'actif net réévalué	160 403	17,823
Méthode basée sur l'actualisation des super profits	195 312	21,701
Valeur moyenne	177 857	19,762

a. Evaluation de la société absorbée Tunisie Factoring :

L'évaluation de la société absorbée Tunisie Factoring a été réalisée selon deux méthodes différentes :

- La méthode de Discounted Cash Flow (DCF)
- La méthode des superprofits

Méthode	Valeur de l'entreprise en KDT	Valeur de l'action en DT
Méthode des Discounted Cash Flow	22 171	22,171
Méthode basée sur l'actualisation des super profits	28 347	28,347
Valeur moyenne	25 259	25,259

Les valeurs retenues

Le prix retenu de Tunisie Leasing est de **19,762 DT**.

Le prix retenu de Tunisie Factoring est de **25,259 DT**.

8-La parité d'échange :

Le rapport d'échange des titres est fixé à trente-deux (32) actions de la société Tunisie Leasing pour vingt-cinq (25) actions de Tunisie Factoring. Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de Tunisie Factoring (estimée à **25,259 DT**) et la valeur par action de Tunisie Leasing (estimée à **19,762 DT**).

Il résulte de ce rapport d'échange que le un million (**1.000.000**) d'actions composant le capital de Tunisie Factoring devrait recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, un million deux cents quatre vingt mille (**1.280.000**) actions à créer par la société Tunisie Leasing.

Toutefois et du fait que la société Tunisie Leasing est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la Tunisie Factoring, elle renonce à exercer des droits à l'attribution de ses propres actions et qu'il n'y a pas donc lieu à créer des actions en rémunération des actifs nets apportés.

9-Conséquences de la fusion absorption pour la société absorbante et ses actionnaires:

b. Incidence sur les capitaux propres :

- Suite -

L'opération de fusion engendrera un 'Boni de fusion' qui sera comptabilisé au niveau des capitaux propres de Tunisie Leasing.

En effet l'apport net de Tunisie Factoring à Tunisie Leasing s'élevant à la somme de **25.259.146 DT** et le montant de la participation de TL au capital de Tunisie Factoring étant de **11.087.997¹ DT**, la différence entre ces deux sommes, soit **14.171.149 DT** représente le montant prévu du Boni de fusion qui sera inscrit au bilan de Tunisie Leasing dans un compte "Boni de fusion" au niveau des fonds propres.

	Nombre de titres	Capital social (en DT)	Boni de fusion
Situation de départ	9 000 000	45 000 000	-
Conséquences du nombre total de titres créés	-	-	-
Conséquence des titres annulés	-	-	14 171 149
Situation après l'opération	9 000 000	45 000 000	14 171 149

a. Incidence sur la situation comptable de Tunisie Leasing :

- L'annulation des titres de Tunisie Factoring détenus par Tunisie Leasing pour **9.757 KDT** et ce, compte tenu des rachats à réaliser pour ramener sa participation à 100% ;
- La constatation d'un Goodwill pour **4.290 KDT** amortissable sur 20 ans à partir de 2017 ;
- La constatation d'un passif d'impôt différé pour **923 KDT**, relatif aux plus-values de fusion, à rapporter au résultat fiscal de Tunisie Leasing sur une durée de 5 ans ; et
- La comptabilisation d'un boni de fusion pour **14.171 KDT** parmi les capitaux propres.

b. Incidence sur le calcul du bénéfice net par action

Suite à l'opération de fusion absorption, le bénéfice net par action affiche une hausse de **2,22%**.

	2016 pro forma	2016	2015
Résultat net	12 906 985	12 626 858	9 499 371
Nombre d'actions	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Bénéfice par action	1,43	1,40	1,06

Le prospectus relatif à la présente opération visé par le CMF en date du 4 Décembre 2017 sous le n°17-0989 du sera mis à la disposition du public et des actionnaires, sans frais, auprès de Tunisie Leasing, Centre Urbain Nord avenue Hedi Karray -1082 Tunis Mahrajène-, l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs, Immeuble Integra, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène- et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

¹ C'est la valeur de la participation de TL au capital de TF de **9 757 418 DT** (Soit **93,34%** du capital) au 31/12/2016 majorée par un montant de **1 330 579 DT** représentant le coût d'acquisition du reliquat des actions de TF (**6,66%** du capital) suite à une transaction boursière en date du 06/10/2017.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de la CIL relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« CIL 2017-2 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **16 mai 2017** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Millions de Dinars (100.000.000 DT) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2017, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **18 août 2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de quinze (15) Millions de Dinars susceptible d'être porté à trente (30) Millions de Dinars et a délégué au Président Directeur Général les pouvoirs pour fixer les conditions définitives dudit emprunt.

A cet effet, le Président Directeur Général a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « CIL 2017/2 » comme suit :

- Montant : 15 Millions de Dinars susceptible d'être porté à 30 Millions de Dinars ;
- Durée : 5 ans ;
- Taux : Fixe à 7,95% brut l'an ;
- Remboursement : annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

Dénomination de l'emprunt : «CIL 2017-2 »

Montant : 15 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « CIL 2017/2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

- Suite -

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **7.95%** brut par an. Ce taux est calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **7,95%** l'an.

Durée totale :

Les obligations « CIL 2017-2 » seront émises sur une durée de **5 ans**:

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal.

C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans**.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,721 Années**.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15 mars 2018**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **15 mars 2018**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **15 mars 2023**.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **15 mars** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **15/03/2019**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

- Suite -

Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **15 janvier 2018** et clôturées au plus tard le **15 mars 2018**.

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15 mars 2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **13 avril 2018**, avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **15 janvier 2018** aux guichets de la **Compagnie Générale d'Investissement « CGI »**, intermédiaire en bourse, 16 Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CIL 2017/2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrite par ce dernier.

Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière

Notation de la société :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » est notée '**BBB-(tun)**' à long terme avec perspective d'avenir **stable** et '**F3 (tun)**' à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du **13 novembre 2017**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note '**BBB-(tun)**' à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du **16 novembre 2017**.

Cotation en bourse :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL », s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2017/2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » s'engage dès la clôture de l'emprunt « CIL 2017/2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

- Suite -

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 17-0992 en date du 28 décembre 2017, du document de référence « CIL 2017 » enregistré par le CMF sous le n° 17-007 en date du 28 décembre 2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2018.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais auprès de la CIL et de la CGI au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité de la Compagnie Internationale de leasing « CIL » relatifs au quatrième trimestre 2017 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet, au plus tard le 20 janvier 2018.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2018. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «HL 2017-3»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **17/05/2017** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant de Cent cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) sur 2017 et 2018 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **15/11/2017** a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire « HL 2017-03 » et a fixé le montant, les modalités et les conditions comme suit :

- | | |
|----------------------------|--|
| a. Montant de l'emprunt | :30 000 000 dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars; |
| b. Nominal de l'obligation | : 100 dinars par obligation ; |
| c. Forme de l'obligation | : les obligations sont nominatives ; |
| d. Prix d'émission | :100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription; |
| e. Durée et Taux d'intérêt | :Catégorie A : Durée : 5 ans ; Taux d'intérêt : fixe 8,0% brut l'an et/ou variable (TMM+2,4%) brut l'an au choix du souscripteur ;
Catégorie B : Durée : 7 ans dont 2 ans de grâce ; Taux d'intérêt : 8,25% brut l'an; |
| f. Amortissement | :les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la 1 ^{ère} année pour la catégorie A et à la 3 ^{ème} année pour la catégorie B. |

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**Montant**

L'emprunt obligataire « HL 2017-03 » est d'un montant de 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars divisé en 300 000 obligations susceptible d'être porter 400 000 obligations de nominal 100 dinars. Le montant définitif de l'emprunt « HL 2017-03 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT

- Suite -

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **18/12/2017** et clôturées au plus tard le **26/01/2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **26/01/2018**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **26/01/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **01/03/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **18/12/2017** auprès de MAC S.A. –intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à participer au financement des immobilisations à donner en leasing, au titre de l'exercice 2017, qui s'élèvent à 430 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu pour l'exercice 2017 est de 120 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « HL 2017-3 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **26/01/2018**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **26/01/2018**.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à trois taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans**

- Suite -

✓ **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,4%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **240** points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **Janvier** de l'année N-1 au mois de **Décembre** de l'année N-1.

✓ **Taux fixe** : Taux annuel brut de **8,0%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

✓ **Taux fixe** : Taux annuel brut de **8,25%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **26/01/2023** pour la catégorie A et le **26/01/2025** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **26 Janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **26/01/2019**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **26/01/2019** pour la catégorie A et le **26/01/2021** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,0%** l'an pour la catégorie A et **8,25%** l'an pour la catégorie B

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois d'Octobre 2017 (à titre indicatif), qui est égale à 4,692%; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,092%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,4%**, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour les deux Catégories A.
- ✓ 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

- Suite -

- **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt «HL 2017-3» est comme suit:

- ✓ 3 années pour les deux Catégories A.
- ✓ 5 années pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,720** années pour la catégorie A et **4,238** années pour la catégorie C.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 26 Juillet 2017, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de BB (tun) attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit :

- ✓ Note à long terme : BB (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « **BB** » (tun) à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération en date du **10/11/2017**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « HL 2017-03 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « HL 2017-03 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- Suite -

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « HL 2017-03 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe. Et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux indexé sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « HL 2017-3 » visée par le CMF en date du 30/11/2017 sous le numéro 17-0987, du document de référence «HL 2017» enregistré par le CMF en date du 03/08/2017 sous le n°17-003 ainsi que de son actualisation enregistrée par le CMF en date du 30/11/2017 sous le n° 17-003/A001.

La présente note d'opération, le document de référence « HL 2017 » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public sans frais, auprès de la société Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis , ainsi qu'auprès de l'intermédiaire en bourse MAC SA, sis à Green Center- Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA www.macsa.com.tn

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2017, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE
« ATL 2017-2 »

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'ATL tenue le **11/05/2017** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé, lors de sa réunion en date du **23/05/2017**, d'émettre un emprunt obligataire de 30 millions de dinars et a délégué au Directeur Général tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission et de remboursement.

A cet effet, le Directeur Général de l'ATL a fixé les caractéristiques de l'emprunt obligataire « ATL 2017-2 » selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	7,65%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	5 ans	TMM+2,35%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
C	7 ans dont 2 ans de grâce	7,95%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

Dénomination de l'emprunt : « ATL 2017-2 ».

Montant : 30.000.000 dinars divisé en 300.000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

- Suite -

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2017-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Formes des titres : Toutes les obligations du présent emprunt seront nominatives.

Taux d'intérêts :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de **7,65%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,35%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 235 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Mars de l'année N-1 au mois de Février de l'année N.

Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce :

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de **7,95%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **7,65%** l'an pour la catégorie A et **7,95%** l'an pour la catégorie C.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : Pour les obligations de la catégorie B, la marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois d'Octobre 2017 (à titre indicatif), qui est égale à **4,692%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **7,042%**. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,35%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- Suite -

Durée totale :

✓ Catégories A et B : Les obligations des catégories A et B sont émises pour une période totale de **5 ans** ;

✓ Catégorie C : Les obligations de la catégorie C sont émises pour une durée totale de **7 ans dont 2 ans de grâce**.

Durée de vie moyenne : La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations des catégories A et B et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie C.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,730 années** et de **4,262 années** pour les obligations de la catégorie C.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **18/12/2017** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **02/03/2018**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30.000.000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300.000 obligations.

Au cas où le présent emprunt obligataire n'est pas clôturé à la date limite du **02/03/2018**, les souscriptions seront prolongées jusqu'au **16/03/2018**, tout en maintenant la même date unique de jouissance en intérêts. En cas de non placement intégral de l'émission au **16/03/2018**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **02/03/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en Bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **02/03/2018** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

- Suite -

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour les catégories A et B et à la troisième année pour la catégorie C.

L'emprunt sera amorti en totalité le **02/03/2023** pour les catégories A et B et le **02/03/2025** pour la catégorie C.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **02 Mars** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **02/03/2019** et ce, pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **02/03/2019** pour les catégories A et B et le **02/03/2021** pour la catégorie C.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **18/12/2017** auprès de la BNA Capitaux - Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et auprès de l'Arab Financial Consultants - AFC, Intermédiaire en Bourse sis au Building El Karama Bloc A – Les Jardins du Lac 2 – 1053 Les Berges du Lac – Tunis.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «ATL 2017-2» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Garantie : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

Notation de l'émission : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **21/11/2017**, la note à long terme « **BBB- (tun)** » à l'emprunt obligataire « ATL 2017-2».

Cotation en Bourse : L'Arab Tunisian Lease s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse BNA CAPITAUX de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « ATL 2017-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « ATL 2017-2 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

- Suite -

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° **17-0988** en date du **30 novembre 2017**, du document de référence « ATL 2017 » enregistré par le CMF en date du **30 juin 2017** sous le N° **17-002**, de son actualisation enregistrée par le CMF en date du **30 novembre 2017** sous le N° **17-002/A001** et des indicateurs d'activité de la société relatifs au quatrième trimestre 2017, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2018.

La note d'opération, le document de référence et son actualisation susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'ATL Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène, de la BNA Capitaux intermédiaire en Bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de l'AFC intermédiaire en Bourse – Building El Karama Bloc A – Les Jardins du Lac 2 – 1053 Les Berges du Lac – Tunis, sur le site internet du CMF (www.cmf.tn) et sur le site internet de l'ATL (www.atl.com.tn).

Les indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 janvier 2018.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2018.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« TUNISIE LEASING 2017-2 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le **07/06/2016** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **22/08/2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2017-2 » d'un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+2,75% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 7,50% brut l'an au minimum et 8,90% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit :

- Catégorie A : 7,95% brut l'an et/ou TMM+2,30% sur 5 ans.
- Catégorie B : 8,20% brut l'an sur 7 ans dont 2 années de grâce.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

L'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2017-2 » est d'un montant de 20 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 Millions de dinars, divisé en 200 000 obligations, susceptibles d'être portés à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2017-2 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **27/11/2017** et clôturées sans préavis au plus tard le **08/02/2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **08/02/2018**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

- Suite -

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **08/02/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **22/02/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **27/11/2017** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agences de : Tunis Centre Urbain, Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax, Gabès et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission :

TUNISIE LEASING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligatoire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING a prévu pour l'année 2017 des mises en force qui s'élèvent à 440 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 120 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions susceptibles d'être portés à 30 millions de dinars, objet de la présente note d'opération), 180,5 millions de dinars par des crédits bancaires et des crédits extérieurs.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

- Dénomination de l'emprunt : « TUNISIE LEASING 2017-2 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaire.
- La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.
- Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE VALEURS.

Prix de souscription et d'émission : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligatoire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **08/02/2018**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **08/02/2018** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

- Suite -

Taux d'intérêts :

Les obligations «TUNISIE LEASING 2017-2» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

• **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,30% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 230 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

- Taux fixe : Taux annuel brut de 7,95% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

• **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

- Taux fixe : Taux annuel brut de 8,20% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **08/02/2023** pour la catégorie A et le **08/02/2025** pour la catégorie B.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **8 février de chaque année**. Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **08/02/2019**. Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **08/02/2019** et le premier remboursement en capital aura lieu le **08/02/2021**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,95% l'an pour la catégorie A et de 8,20% l'an pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois d'Octobre 2017 à titre indicatif, qui est égale à 4,692% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,992%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,30% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- Suite -

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale: Les obligations de l'emprunt obligataire «TUNISIE LEASING 2017-2» sont émises selon deux catégories :

- une catégorie A sur une durée de **5 ans** ;
- une catégorie B sur une durée de **7 ans** dont deux années de grâce.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et **5 ans** pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,721 années** pour la catégorie A et **4,242 années** pour la catégorie B.

Garantie : Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Mode de placement : L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agences : Tunis Centre Urbain Nord, Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BBB+ (tun)** à l'emprunt objet de la présente émission en date du **30 octobre 2017**.

Notation de la société: En date du **6 octobre 2017**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à **BBB+ (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme à **F2 (tun)**.

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

- Suite -

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

L'article 13 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 a relevé le montant des intérêts au titre des comptes spéciaux d'épargne et au titre des emprunts obligataires déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu, de mille cinq cent dinars (1500 dinars) à cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts des dépôts dans les comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie, au lieu de mille dinars (1000 dinars).

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TUNISIE LEASING 2017-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres : Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « **TUNISIE LEASING 2017-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING : TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2017-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 10/11/2017 sous le n° 17-0986, du document de référence « Tunisie Leasing 2017 » enregistré auprès du CMF en date du 10/11/2017 sous le n° 17-005, des indicateurs d'activité de Tunisie Leasing relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2018.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Intégral Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2017 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 janvier 2017.

AVIS DE SOCIETES

**Augmentation de Capital annoncée
sans recours à l'Appel Public à l'Épargne**

Banque Tuniso-Koweitienne -Groupe BPCE-

Siège social : 10 Bis avenue Mohamed V- -1001- Tunis

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque Tuniso-Koweitienne -Groupe BPCE- tenue le 7 Novembre 2017 a décidé d'augmenter le capital de la banque en numéraire d'un montant de 100.000.000 DT et de le porter ainsi de 100.000.000 DT à 200.000.000 DT et ce, par la création et l'émission de 1.000.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100DT.

Ces actions seront émises au pair et seront libérées intégralement à la souscription.

L'Assemblée a délégué, dans sa deuxième résolution, au Conseil d'Administration de la Banque, tous les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation de capital, de procéder aux modifications corrélatives aux statuts de la Banque, de constater sa réalisation et d'une façon générale, de remplir les formalités nécessaires y afférentes et rendre définitive l'augmentation de capital décidée.

Cette augmentation de capital est réservée exclusivement aux anciens actionnaires. La BTK n'aura pas recours, lors de cette augmentation, aux procédures et démarches de publicité prévues pour les opérations par appel public à l'épargne.

CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION :

- **Montant** : Le capital social sera augmenté de **100.000.000DT** (cent millions de dinars) et ce, par l'émission de 1.000.000 (un million) d'actions nouvelles d'une valeur nominale de 100DT (cent dinars) à souscrire en numéraire et à libérer totalement à la souscription.
- **Prix d'émission** : Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises au pair, **soit 100DT** l'action sans prime d'émission, à libérer en totalité à la souscription.

Droit préférentiel de souscription : La souscription aux actions nouvelles émises en numéraire est réservée uniquement aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital actuel de la banque selon la parité **d'une (1) action nouvelle pour une (1) action ancienne.**

Les actionnaires peuvent souscrire à cette augmentation tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

- ✓ **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison **d'une (1) action nouvelle pour une (1) action ancienne.**

A titre réductible : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires de droits de souscription bénéficieront d'un droit de souscription à titre réductible, en vue de la répartition des actions non

- Suite -

- ✓ absorbées par l'exercice du droit de souscription à titre irréductible. Cette répartition s'effectuera au prorata du nombre d'actions anciennes ou droits y afférents possédés par les souscripteurs, dans la limite de leurs demandes et sans attribution de fractions et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Chaque actionnaire pourra, s'il le désire, conformément aux dispositions de l'article 296 du Code des sociétés commerciales, renoncer individuellement à son droit préférentiel de souscription.

Si les souscriptions à titre irréductible et réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration pourra répartir librement les actions non souscrites, totalement ou partiellement. Elles ne pourront néanmoins, en aucun cas, être offertes au public.

Le Conseil d'Administration pourra limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions reçues à la condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation. Il pourra utiliser dans l'ordre qu'il déterminera les facultés prévues ci-dessus ou l'une d'elles seulement.

L'augmentation de capital ne sera pas réalisée, lorsqu'après l'exercice de ces facultés, le montant des souscriptions reçues n'atteint pas la totalité de l'augmentation de capital ou les trois quarts de cette augmentation.

- **Jouissance** : Les 1.000.000 (un million) d'actions nouvelles émises sont soumises à toutes les dispositions statutaires et seront assimilées aux actions anciennes et **jouiront des mêmes droits à compter de la date de réalisation définitive de l'augmentation de capital**, après la libération de ladite augmentation de capital en numéraire et la publication de la notice conséquente au JORT et aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la BVMT.
- **Période de souscription** : Conformément aux dispositions de l'article 301 du Code des sociétés commerciales, **les actionnaires disposeront d'un délai de quinze jours à compter de la publication de la notice d'information au Journal Officiel de la République de Tunisie, pour exercer leur droit préférentiel de souscription**. Ce droit de souscription sera librement négociable pendant toute la durée de la souscription.
- **Lieu des souscriptions et des versements** : Les souscriptions et les versements seront reçus au siège social de la Banque Tunis-Koweitienne (BTK), Avenue Mohamed V -1001 Tunis - Tunisie.
Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans le compte indisponible réservé à l'augmentation de capital en numéraire de la Banque Tuniso-Koweitienne (BTK) ouvert à l'agence centrale BTK -Avenue Mohamed V-1001 TUNIS, sous le numéro **20 00000000 00340000 18**.

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital réalisée

BANQUE DE L'HABITAT
Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

BH INVEST –intermédiaire en Bourse- informe le public et les actionnaires de la Banque de l'Habitat que l'augmentation de son capital social de 68 000 000 DT, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 07 septembre 2017 a été réalisée par :

- L'émission de 6 800 000 actions nouvelles au prix de 15 DT l'action, soit 5 DT de nominal et 10 DT de prime d'émission, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription selon la parité d'une (1) action nouvelle pour cinq (5) actions anciennes ;
- L'émission de 6 800 000 actions nouvelles par incorporation de réserves d'un montant de 34 000 000 DT, attribuées gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en Bourse et ce, à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour cinq (5) actions anciennes.

Le capital social est ainsi porté à 238 000 000 dinars divisé en 47 600 000 actions nominatives de nominal cinq (05) dinars et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2018 - AS - 5467

AVIS DE SOCIETES

**AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIQUE A L'EPARGNE**

**QATAR NATIONAL BANK – TUNISIA
"QNB"**

Société Anonyme au capital de 260.000.000,000 DT
Siège social : Rue cité des sciences, Centre urbain nord
B.P 320 – 1080Tunis

QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA informe tous ses actionnaires et le public que l'augmentation en numéraire du capital social décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du **30 octobre 2017** (Objet de la notice d'information parue au Bulletin Officiel du CMF n°5488 du **21 Novembre 2017**) a été réalisée et ce, par l'émission au pair de dix millions (**10.000.000**) d'actions nominatives nouvelles de dix (**10 DT**) dinars chacune.

Les actions nouvelles émises en numéraire ont été souscrites et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social est ainsi porté à **260 000 000** dinars divisé en **26 000 000** actions nominatives de nominal **10** dinars chacune et l'article 7 des statuts sera modifié en conséquence.

2018 - AS - 5466

AVIS DE SOCIETES

Assemblée Générale Extraordinaire

Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-

Siege social : Z T, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-

Messieurs les actionnaires de la Société « Carthage Medical » sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 21 janvier 2018 à 10H00 du matin au siège de la société, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Examen de la situation de la société en application de l'article 388 du CSC.
- 2- Augmentation du capital : Montant et Conditions.
- 3- Amendement de certains articles des statuts de la société et approbation des statuts mis à jour.
- 4- Questions Diverses.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**UNION INTERNATIONALE DE BANQUES**

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'Union Internationale de Banques - UIB - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

En milliers de dinars

	Du 01/10/2017 Au 31/12/2017	Du 01/10/2016 Au 31/12/2016	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	121 774	99 458	448 994	374 837
- Intérêts	88 382	70 108	314 349	265 099
- Commissions en produits	23 622	22 940	95 782	84 656
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	9 770	6 410	38 863	25 082
2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	44 650	33 690	159 028	127 087
- Intérêts encourus	43 669	32 727	155 114	123 472
- Commissions encourues	981	963	3 914	3 615
3 PRODUIT NET BANCAIRE	77 124	65 768	289 966	247 750
4 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	30	34	113	114
5 CHARGES OPERATOIRES	34 945	30 733	135 440	120 166
- Frais de personnel	24 259	22 156	98 035	87 688
- Charges générales d'exploitation	8 043	6 334	27 594	24 050
- Dotations aux amortissements	2 643	2 243	9 811	8 428
6 STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	178 388	185 000
- Portefeuille titres commercial	-	-	39 740	29 740
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	138 648	155 260
7 ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	-	-	4 931 596	4 130 691
8 ENCOURS DE DEPOTS	-	-	4 123 182	3 661 340
- Dépôts à vue	-	-	1 250 253	1 078 398
- Dépôts d'épargne	-	-	1 390 229	1 287 815
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers	-	-	1 395 305	1 202 947
- Autres Dépôts et avoirs	-	-	87 395	92 181
9 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	454 080	329 449
10 CAPITAUX PROPRES (1)	-	-	350 936	295 787

(1) Compte non tenu des Résultats des périodes

- Suite -

COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2017

1- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 31 Décembre 2017, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 juin 1999.

1. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des produits

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/12/2017, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31/12/2017.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

Faits marquants

- L'Union Internationale de Banques affiche une bonne performance commerciale avec notamment un encours de dépôts de **4 123,2 MTND** au 31 Décembre 2017 vs 3 661,3 MTND une année auparavant. Cette hausse des dépôts de **+12,6%** - correspondant à **+461,8 MTND** - résulte de la bonne tenue des dépôts à vue (**+171,9 MTND**), des dépôts d'épargne (**+102,4 MTND**), des dépôts à terme et certificats de dépôt (**+192,4 MTND**) et une légère diminution des Autres Dépôts et Avoirs de la clientèle (**-4,8 MTND**).
- L'encours net des crédits à la clientèle affiche, également, une augmentation de **+19,4%** au 31 Décembre 2017 correspondant à un additionnel de **+800,9 MTND**, pour atteindre un encours de **4 931,6 MTND** vs 4 130,7 MTND au terme de l'année 2016.

- Suite -

- L'encours des emprunts et ressources spéciales atteint **454,1 MTND** au 31 Décembre 2017 vs 329,5 MTND à fin Décembre 2016. L'additionnel de **124,6 MTND** est expliqué par, (1) l'encaissement du complément de l'emprunt obligataire subordonné d'un montant de **29,3 MTND** clôturé en février 2017 pour **75 MTND** (2) la contraction d'un emprunt auprès de la BERD de **40 MEUR** (montant en CV de **117,4 MTND**) en date du 31 Décembre 2017 (3) des remboursements d'emprunts obligataires de **26,7 MTND** (4) la baisse de **0,5 MTND** des ressources spéciales et enfin (5) l'augmentation de l'encours des dettes rattachées de **5,1 MTND**.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, affichent une progression de **+19,8%** pour atteindre **449 MTND** au 31 décembre 2017 vs 374,8 MTND à fin décembre 2016.
- La marge d'intérêt a atteint **159,2 MTND** au 31 décembre 2017 vs 141,6 MTND à fin décembre 2016, soit une progression de **+12,4%**.
- La marge sur les commissions enregistre une progression de **+13,4%** pour atteindre **91,9 MTND** au 31 décembre 2017 vs 81 MTND à fin décembre 2016.
- Les revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement enregistrent une progression de **54,9%** pour atteindre **38,9MTND** au 31 décembre 2017 vs 25,1 MTND à fin décembre 2016.
- Le Produit Net Bancaire progresse de **+17%** pour atteindre **290 MTND** au 31 décembre 2017 vs 247,8 MTND à fin décembre 2016.
- Les frais de personnel augmentent de **+11,8%** au 31 décembre 2017 pour atteindre **98 MTND** vs 87,7 MTND au 31 décembre 2016.
- Les charges opératoires évoluent de **+12,7%** à fin décembre 2017 vs fin décembre 2016.
- Le Résultat Brut d'Exploitation est en hausse de **+21,1%**, et s'élève à **154,6 MTND** au 31 décembre 2017 vs 127,7 MTND à fin décembre 2016.
- Le coefficient d'exploitation s'établit à **46,7%** au 31 décembre 2017 vs **48,5%** à fin décembre 2016.

NB :

Il est à préciser que ces indicateurs ne tiennent pas compte de la contribution au fonds de garantie des dépôts, prévue par le décret gouvernemental N°2017-268 du 1^{er} février 2017.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**SOCIETE LAND'OR**

SIEGE SOCIAL : BIR JEDID 2054 KHELIDIA

La Société LAND'OR, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

(Chiffres exprimés en milliers de dinars)(*)

Indicateurs	4ème Trimestre 2017	4ème Trimestre 2016	Variation en %	Cumul au 31/12/2017	Cumul au 31/12/2016	Variation en %
I-Chiffre d'affaires	25 073	15 495	62%	91 073	65 671	39%
Chiffre d'affaires local	14 600	12 013	22%	61 370	54 140	13%
Chiffre d'affaires export	10 473	3 482	201%	29 703	11 531	158%
II-Production en valeur	19 674	12 696	55%	67 680	46 757	45%
III - Investissement	188	580	-68%	1 197	2 469	-52%
Investissement corporel & incorporel	188	580	-68%	1 197	2 469	-52%
Investissement financier						
IV- Structure de l'endettement				31 479	28 233	11%
Endettement à Long et Moyen Terme				6 812	9 627	-29%
Emprunts à moins d'un an				3 038	3 019	1%
Crédits de gestion				21 629	15 587	39%

(*) Les chiffres arrêtés au 31/12/2017 sont des chiffres provisoires.

Les chiffres arrêtés au 31/12/2016 sont conformes aux rapports des commissaires aux comptes.

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2017**CHIFFRE D'AFFAIRES**

Au terme de l'année 2017, le chiffre d'affaires enregistre une croissance de +39% par rapport à l'année 2016, répartie entre le marché local qui clôture l'année avec une croissance de +13% et les ventes à l'export qui évoluent à +158%.

- > **Marché local** : les ventes locales accentuent, au cours du 4^{ème} trimestre 2017, leur rythme de croissance en enregistrant une évolution de +22% par rapport à la même période de l'année 2016, ainsi la croissance annuelle s'établit à +13% sur toute l'année 2017.

- Suite -

- > **Marché Export** : le chiffre d'affaires destiné à l'export clôture l'année 2017 avec une croissance de +158%. On note une nette amélioration des ventes vers les marchés classiques, mais aussi des réalisations assez importantes vers des nouveaux marchés et destinations.

PRODUCTION

Sur l'année 2017, la valeur de la production a enregistré une augmentation de +45% par rapport à l'année précédente, contre une évolution du chiffre d'affaires de +39%. Cette augmentation est due au glissement du dinar et à la hausse des prix de matières premières.

INVESTISSEMENT

Les investissements réalisés en 2017, s'élevant à 1 197 mille dinars, représentent essentiellement des investissements matériels de production.

ENDETTEMENT

Le niveau d'endettement global demeure bien maîtrisé malgré une hausse de +11%, entres 2016 et 2017. En effet, cette évolution relative est due à l'accroissement des besoins en fonds de roulement lié à la croissance du chiffre d'affaires d'une part, et à l'inflation des coûts matières suite à la dépréciation du dinar face à l'Euro, d'autre part.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société UNIMED**

Siège social : B.P.38 ZI Kalaa Kébira - 4060

La Société UNIMED publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

Indicateurs	4 ^{ème} trimestre 2017	4 ^{ème} trimestre 2016	Variation 4 ^{ème} trimestre en %	Cumul du 1er janvier au 31 décembre 2017	Exercice 2016 Audité	Variation 2017/2016 en %
CA Officines	5 154 987	4 343 792	19%	19 714 349	17 358 328	14%
CA Hospitaliers	4 924 977	6 510 526	-24%	23 827 599	22 640 318	5%
CA Sous-traitance locale	39 599	213 134	-81%	450 718	763 021	-41%
CA Export	3 473 791	3 444 559	1%	8 420 833	10 425 190	-19%
CA Sous-traitance export	5 161 948	4 227 390	22%	17 931 552	13 675 064	31%
Chiffre d'affaires (en DT)	18 755 302	18 739 401	0%	70 345 051	64 861 921	8,5%
Production (en unités)	43 957 975	43 873 928	0%	178 891 521	168 032 421	6%
Investissements (en DT)	10 434 503	4 265 105	145%	14 106 830	8 411 394	68%
Endettement MLT (en DT)				3 903 282	1 421 435	175%
Endettement CT (en DT)				1 455 747	2 515 872	-42%

- Le chiffre d'affaires total de 2017 a connu une croissance de 8,5 % par rapport à celui de 2016, en passant de 64.862 KDT à 70.345 KDT. Notons que les exportations ont haussé de 9% et que les ventes locales ont haussé de 8%.
- La production en unités durant le quatrième trimestre 2017 (ampoules, flacons, seringues, poches) a gardé le même niveau par rapport au quatrième trimestre 2016 ; toutefois, la production annuelle a connu une hausse de 6%.
- Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles ont atteint, à la clôture de 2017, un total de 14.107 KDT contre 8.411 KDT pour l'année 2016, soit une hausse globale de 68%.
En effet, l'exercice 2017 a connu plusieurs axes d'investissement dont notamment :
 - Nouvelle machine de production (nouveau Bloc) pour 5 323 459 DT
 - Avances sur trois machines de production et une machine de conditionnement (nouveau Bloc) pour 4 197 036 DT
 - Travaux de génie civil (nouveau Bloc) pour 852 382 DT
 - Matériels industriels divers pour 1 281 765 DT
 - Autres immobilisations encours pour 822 209 DT
 - Matériel de transport pour 466 308 DT
 - Travaux de rénovations et d'aménagements pour 415 545 DT.
- La valeur de l'endettement à Long Terme au 31 décembre 2017 s'élève à 3.903 KDT contre 1.421 KDT au 31 décembre 2016, soit une hausse de 175%. Ceci s'explique par le nouvel emprunt bancaire de 3.500 KDT relatif au projet de tri-génération d'énergie.
L'endettement à Court Terme a enregistré quant à lui une baisse de 42% provenant essentiellement de l'arrivée à terme de l'ancien emprunt bancaire et d'autres emprunts leasing courant 2018.
- L'effectif total au 31 décembre 2017 est de 666 employés.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Amen Bank

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

(En 1000 DT)

Période	4 ième trimestre 2017	4 ième trimestre 2016 (*)	au 31 Décembre 2017	au 31 Décembre 2016 (*)
1- Produits d'exploitation bancaires	198 528	171 027	714 343	621 723
• Intérêts et revenus assimilés	140 129	122 455	477 705	433 030
• Commissions en produits	24 694	22 811	91 363	81 886
• Revenus du portefeuille	33 705	25 761	145 275	106 807
2- Charges d'exploitation bancaires	95 244	82 693	356 771	327 860
• Intérêts encourus et charges assimilées	92 606	80 483	346 366	319 880
• Commissions encourues	2 638	2 210	10 405	7 980
3-Produit net bancaire	103 284	88 334	357 572	293 863
4- Autres produits d'exploitation	493	383	1 681	1 465
5- Charges opératoires:	30 396	30 619	121 978	108 652
dont;				
• Frais de personnel	22 947	23 580	92 307	81 852
• Charges générales d'exploitation	5 540	5 226	22 583	19 870
6- Structure du Portefeuille	-	-	1 899 772	1 792 430
• Portefeuille- titres commercial	-	-	530 671	599 200
• Portefeuille d'investissement	-	-	1 369 101	1 193 230
7- Encours des créances à la clientèle	-	-	6 079 248	5 893 685
8- Encours des dépôts et avoirs de la clientèle	-	-	5 136 671	5 116 938
Dont;				
• Dépôt à vue	-	-	1 604 527	1 386 357
• Epargne	-	-	1 419 221	1 284 653
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	965 469	914 432
10- Capitaux propres (**)	-	-	705 046	705 049

(*) Chiffres Certifiés

(**) les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période au 31/12/2017 et après affectation du bénéfice au 31/12/2016.

- Suite -

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS SAILLANTS

Durant l'année 2017 comparée à la même période de 2016.

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, sont passés de 5 893,7 millions de dinars à fin décembre 2016 à 6 079,3 millions de dinars à fin décembre 2017, enregistrant ainsi une augmentation de 185,6 millions de dinars.

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 5 136,7 millions de dinars soit une progression de 19,8 millions de dinars.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 965,5 millions de dinars enregistrant une augmentation de 51 millions de dinars. Cette évolution s'explique principalement par l'émission de deux emprunts Amen Bank pour 80 millions de dinars et des nouveaux tirages sur les lignes extérieures atténué par les règlements de la période.

- Suite -

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 92,6 millions de dinars ou 14,9% par rapport à la même période en 2016.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une hausse de 28,9 millions de dinars, passant de 327,9 millions de dinars en 2016 à 356,8 millions de dinars pour la même période de 2017.

Le Produit Net Bancaire a atteint 357,6 millions de dinars à fin décembre 2017 contre 293,9 millions de dinars pour la même période de 2016 soit une hausse de 63,7 millions de dinars ou 21,7%.

La banque a été notifiée par le Fonds De Garantie des Dépôts Bancaires en date du 10 janvier 2018 pour le règlement des frais d'adhésion audit fonds.

Amen Bank confirme sa certification MSI 20000

Dans le cadre du suivi régulier de l'activité financière d'AMEN BANK, en conformité avec les exigences de la validation continue de sa certification au référentiel **MSI 20000**, la banque a passé avec succès le premier diagnostic intermédiaire (post Grand Audit), réalisé par les équipes techniques de MAGHREB CORPORATE et de SGS.

Après une évaluation consacrée notamment aux derniers résultats et positionnements de la banque, les équipes d'audit ont approuvé la conformité continue d'AMEN BANK au regard des exigences bancaires internationales de solidité et de performance financière.

Lancement des Packs

AMEN BANK a conçu pour chaque catégorie de clients, un ensemble de produits et de services, regroupés sous la forme de Packs, proposés à un tarif global très attractif, sans compter des formules de financement, proposées à des taux avantageux.

De cette manière, chaque client d'AMEN BANK pourra souscrire au Pack, qui lui correspond le mieux, en choisissant entre les formules suivantes :

- **Pack Docteur**, pour les professionnels de la santé,
- **Pack Bronze, Pack Silver et Pack Gold**, pour les salariés,
- **Pack Smart**, pour les jeunes,
- **Pack Sénior**, destiné aux retraités.

Signature de la Convention de Garantie InnovFin

La banque a signé une Convention de garantie **InnovFin** avec le Fond Européen d'Investissement (FEI) du Groupe de la BEI destinée à couvrir les prêts accordés aux entreprises tunisiennes innovantes des petites et moyennes tailles (PME) et de tailles intermédiaires (ETI).

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE**

Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

Indicateurs :**(en DT)**

	4 ^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2017	4 ^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2016	Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
<u>1/ Primes émises</u>	<u>27 197 067</u>	<u>25 249 956</u>	<u>144 119 646</u>	<u>130 415 786</u>
Non Vie :	19 560 393	18 193 692	111 807 167	102 357 497
Automobile	11 071 377	10 087 361	51 564 922	47 549 252
Incendie& Multirisques	1 511 125	1 942 130	12 194 958	11 944 910
Transport	748 794	996 277	5 675 686	4 883 342
Autres branches	6 229 097	5 167 924	42 371 600	37 979 993
Vie :	7 636 675	7 056 264	32 312 480	28 058 289
<u>2/ Primes cédées</u>	<u>4 071 089</u>	<u>3 306 255</u>	<u>25 094 940</u>	<u>21 885 849</u>
Non Vie :	3 907 595	3 172 693	24 669 343	21 536 482
Automobile	603 682	440 928	2 803 628	2 444 943
Incendie& Multirisques	1 165 928	1 699 581	9 602 302	9 602 981
Transport	63 405	1 626	3 073 610	2 485 487
Autres branches	2 074 580	1 030 558	9 189 802	7 003 071
Vie :	163 494	133 562	425 597	349 367
<u>3/ Commissions</u>	<u>3 446 740</u>	<u>2 751 140</u>	<u>14 411 589</u>	<u>11 945 530</u>
<u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u>	<u>35 713 173</u>	<u>32 168 789</u>	<u>73 622 462</u>	<u>70 610 616</u>
Non Vie :	31 947 103	28 991 337	67 692 712	64 706 774
Automobile	15 431 828	15 400 624	34 839 784	32 556 317
Incendie& Multirisques	1 666 066	1 350 895	3 022 090	4 862 909
Transport	1 554 872	526 263	1 804 499	825 932
Autres branches	13 294 336	11 713 555	28 026 338	26 461 616
Vie (**):	3 766 070	3 177 452	5 929 751	5 903 842
<u>5/ Produits des placements dont revenus financiers</u>	<u>6 512 705</u>	<u>5 549 665</u>	<u>23 171 723</u>	<u>18 601 828</u>
	6 098 893	5 158 897	21 932 776	17 483 198

- Suite -

Commentaires : (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2017 : Les indicateurs (Primes émises, charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(**) Y compris capitaux échus.

COMMENTAIRES :

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 31 DECEMBRE 2017 :

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

La constatation des revenus :

Les Primes émises : sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.

Les Primes cédées : Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

La constatation des charges :

Charges de commissions : S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.

Charges de sinistres déclarés en cours (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.

La constatation des produits des placements : Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

- Suite -

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2017 :

2-1/ Production :

Une croissance harmonieuse du niveau d'activité globale de la Compagnie de 10,51%, véhiculée notamment par les branches suivantes : Vie : +4,254MD, Automobile : +4,016MD, Maladie Groupe : +1,723MD, Risques Spéciaux : +1,252MD, Responsabilité Civile : +1,049MD et Transport : +0,792MD.

2-2/ Sinistres :

La sinistralité globale de la Compagnie s'est améliorée de 2,69 points en s'établissant, au 31/12/2017, à 49,63% contre 52,32% au 31/12/2016.

2-3/ Placements :

Une augmentation des produits de placements, au 31 Décembre 2017, d'environ 4,570MD provenant des revenus de notre portefeuille titres et des bénéfices sur réalisation de valeurs mobilières.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ARAB TUNISIAN BANK**

Société Anonyme au capital de 100.000.000 de Dinars

Siège social : 9, Rue Hédi Nourira – 1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017 :**Indicateurs :**

	(En milliers de dinars)				
	Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Du 01/10/2016 au 31/12/2016	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Evolution décembre 17- décembre 16
1- Produits d'exploitation bancaire	125 487	99 755	445 121	382 189	62 932
*Intérêts	79 582	65 253	280 302	240 011	40 291
*Commissions en produits	15 571	14 331	58 853	54 618	4 235
*Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	30 334	20 171	105 966	87 560	18 406
2- Charges d'exploitation bancaire	57 018	43 458	202 652	169 839	32 813
*Intérêts encourus	53 714	40 560	192 193	160 116	32 077
*Commissions encourues	3304	2898	10 459	9 723	736
3- Produit Net Bancaire	68 469	56 297	242 469	212 350	30 119
4- Autres produits d'exploitation	28	27	109	108	1
5- Charges opératoires, dont:	38 070	34 958	134 164	121 532	12 632
*Frais de personnel	22 961	21 189	81 525	74 207	7 318
*Charges générales d'exploitation	11 493	10 572	39 205	35 556	3 649
6- Structure du portefeuille au Bilan :			1 515 253	1 297 414	217 839
*Portefeuille-titres commercial			1 021 409	835 510	185 899
*Portefeuille-titres d'investissement			493 844	461 904	31 940
7- Encours des crédits à la clientèle apparaissant au Bilan nets de provisions et agios réservés			4 150 359	3 654 368	495 991
8- Encours des dépôts de la clientèle au Bilan, dont :			4 689 210	4 082 786	606 424
*Dépôts à vue			1 607 782	1 372 768	235 014
*Dépôts d'épargne			992 975	890 793	102 182
9- Emprunts et ressources spéciales au Bilan			230 312	149 186	81 126
10- Capitaux propres apparaissant au Bilan			597 611	555 032	42 579

- Suite -

I – Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels arrêtés au 31 décembre 2017

1) Référentiel d'élaboration des indicateurs d'activité

Les indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes relatives aux établissements bancaires (normes 21 à 25) ; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

2) Bases de mesures et principes comptables pertinents appliqués

Les indicateurs d'activité sont établis selon les principes, normes comptables et règles de mesures qui se résument comme suit :

2-1. Règles de prise en compte des revenus :

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts : les intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts non courus sont constatés en hors bilan.

- Les intérêts réservés : les intérêts dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24.

Commissions : sont prises en compte dans le résultat :

* lorsque le service est rendu

* à mesure qu'ils sont courus sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

2-2. Règles de constatation des dotations aux provisions :

Pour l'établissement des indicateurs d'activité au 31/12/2017, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013.

- Suite -

2-2. Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

a) Classement des titres :

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide
- Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois
- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice

b) Evaluation des titres :

- Les titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition.
- Les droits préférentiels de souscriptions et les droits d'attributions sont inclus dans le coût
- A chaque arrêté comptable, il est procédé à l'évaluation des titres à la valeur boursière pour les titres cotés et à la valeur d'usage pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions, alors que les plus-values ne sont pas constatées.

c) Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titre sont constatés en résultat dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés;

- les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi (décision de distribution de l'AGO de la société émettrice).
- les intérêts courus sur bons et obligations à la date de clôture sont des produits à recevoir constatés en produits

- Suite -

2-2. Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de changes au comptant à la date de leur prise en compte ;

- réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs du jour de l'arrêté de la situation ;

- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

Les faits marquants au 31 décembre 2017.

Au terme du **quatrième trimestre 2017**, les principaux indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank ont évolué comme suit :

- ✓ **Les crédits nets de provisions et agios réservés** ont atteint **4.150,4 MD fin décembre 2017** contre **3.654,4 MD au 31/12/2016**, soit une augmentation de **13,57 %**.
- ✓ **Les dépôts de la clientèle** ont atteint **4.689,2 MD au 31-12-2017** contre **4.082,8 MD à fin décembre 2016** soit une hausse de **14,85 %**. Cette hausse s'explique en grande partie par :
 1. L'évolution du volume des dépôts à vue, qui s'est établi à **1.607,8 MD au 31/12/2017** contre **1.372,8 MD à fin décembre 2016**, soit une augmentation de **17,12 %**.
 2. Une bonne progression des comptes épargne de **11,47 %** et dont le solde s'est établi à **993 MD au 31/12/2017** contre **890,8 MD au 31/12/2016**.
- ✓ **Le portefeuille-titres commercial** s'est élevé à **1.021,4 MD à fin décembre 2017** contre **835,5 MD au 31/12/2016**, soit une hausse de **185,9 MD**.
- ✓ **Le portefeuille-titres d'investissement** est passé de **461,9 MD au 31 décembre 2016** à **493,8 MD au 31 décembre 2017** soit une augmentation de **31,9 MD**.
- ✓ **Les produits d'exploitation bancaire** ont augmenté de **16,46%** pour atteindre **445,1 MD au 31/12/2017** contre **382,2 MD au 31/12/2016**.
- ✓ **Les charges d'exploitation bancaires** ont atteint **202,7 MD au 31 décembre 2017** contre **169,8 MD au 31 décembre 2016** soit une hausse de **19,38 %**.
- ✓ **Le produit net bancaire au 31-12-2017** s'est inscrit à **242,5 MD** contre **212,3 MD au 31-12-2016**, soit une évolution de **14,23 %**.
- ✓ **Les charges opératoires de la banque** ont atteint **134,2 MD à fin décembre 2017** contre **121,5 MD à fin décembre 2016** soit une augmentation de **10,45 %**.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ARAB TUNISIAN LEASE –ATL-**

Siège social : Ennour building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis-Mahrajene

L'Arab Tunisian Lease -ATL- publie ci-dessous ses indicateurs relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

En Milliers de Dinars

	quatrième trimestre			cumul au 31/12/2017		
	2 016	2 017	variation	2 016	2017(1)	variation
Total Approbations	81 766	105 287	28,8%	315 212	394 392	25,1%
<i>sous total Approbations Mobilières</i>	79 762	101 564	27,3%	297 806	386 538	29,8%
Agriculture	9 362	12 830	37,0%	34 477	38 581	11,9%
Batiments & travaux publics	13 948	19 805	42,0%	59 669	71 024	19,0%
Industrie	10 991	14 044	27,8%	35 030	59 127	68,8%
Service et commerce	42 411	46 501	9,6%	154 165	184 115	19,4%
Tourisme	3 051	8 384	174,8%	14 466	33 691	132,9%
<i>sous total Approbations Immobilières</i>	2 004	3 723	85,8%	17 406	7 854	-54,9%
Agriculture	0	0		0	0	0,0%
Batiments & travaux publics	56	0		56	90	60,7%
Industrie	0	642		7 508	1 261	-83,2%
Service et commerce	1 948	3 081		9 842	6 503	-33,9%
Tourisme	0	0		0	0	0,0%
Total Mises en Force	61 861	83 539	35,0%	268 940	347 572	29,2%
<i>Sous total Mises en Force Mobilières</i>	60 679	81 295	34,0%	254 539	339 400	33,3%
Agriculture	8 029	11 030	37,4%	32 136	36 767	14,4%
Batiments & travaux publics	10 056	14 520	44,4%	45 766	58 987	28,9%
Industrie	6 240	11 744	88,2%	30 965	51 864	67,5%
Service et commerce	33 926	36 877	8,7%	133 669	164 348	23,0%
Tourisme	2 429	7 124	193,3%	12 003	27 434	128,6%
<i>sous total Mises en Force Immobilières</i>	1 181	2 244	89,9%	14 401	8 172	-43,3%
Agriculture	0	0	0,0%	0	0	0,0%
Batiments & travaux publics	0	0		240	155	-35,4%
	-31	1 220		7 617	1 792	-76,5%
Service et commerce	1 213	1 024	-15,6%	6 545	6 225	-4,9%
Tourisme	0	0		0	0	0,0%
Total des engagements				558 988	632 272	13,1%
Engagements courants				520 240	584 833	12,4%
Engagements classés				38 748	47 439	22,4%
Trésorerie nette				11 491	9 169	-20,2%
Ressources d'emprunts (2)				400 332	496 329	24,0%
Capitaux propres (3)				68 437	70 446	2,9%
Revenus Bruts de leasing	87 050	83 974	-3,5%	243 885	286 325	17,4%
Revenus Nets de leasing	15 055	18 877	25,4%	50 754	59 206	16,7%
Produits Nets de leasing (4)	6 820	8 753	28,3%	24 340	28 133	15,6%
Total des charges d'exploitation	2 851	2 626	-7,9%	8 761	10 102	15,3%

(1) Données non auditées

(2) Les ressources d'emprunts sont constituées de l'encours en principal des emprunts courants et non courants

(3) Les capitaux propres sont déterminés compte tenu du résultat de la période

(4) Les produits nets de leasing sont les revenus nets de leasing majorés des autres produits d'exploitation et des produits des placements et diminués des charges financières nettes.

Faits saillants de l'année 2017 :

* Les mises en force de l'année ont progressé de 29%

* Les Produits Nets de Leasing ont progressé de 15,6 %

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE-**

Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

Indicateurs d'activité 4 ^{ème} trimestre 2017	4 ^{ème} trimestre 2017	4 ^{ème} trimestre 2016	au 31/12/2017*	au 31/12/2016**	VARIATION DECEMBRE 2017/2016	
					Montant	%
Produits d'exploitation bancaire	22 219	19 180	79 104	70 031	9 073	13,0%
Intérêts (1)	16 214	12 278	54 795	50 203	4 592	9,1%
Commissions en produits (2)	3 581	3 716	14 520	13 283	1 237	9,3%
Gains nets sur opérations de change	954	503	3 489	1 351	2 138	158,3%
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	1 470	2 683	6 300	5 194	1 106	21,3%
Charges d'exploitation bancaire	8 414	8 592	35 762	30 914	4 848	15,7%
Intérêts encourus	8 506	8 452	34 798	30 554	4 244	13,9%
Commissions encourues	-92	140	964	360	604	167,8%
Produit Net Bancaire	13 805	10 588	43 342	39 117	4 225	10,8%
Autres Produits d'exploitation	3	5	16	19	-3	-15,8%
Charges opératoires :	9 754	8 258	29 985	25 603	4 382	17,1%
Frais de personnel	5 484	5 240	21 665	18 692	2 973	15,9%
Charges générales	4 270	3 018	8 320	6 911	1 409	20,4%
Structure du portefeuille			114 979	114 928	51	0,0%
Portefeuille titre commercial			96 039	96 484	-445	-0,5%
Portefeuille titre d'investissement			18 940	18 444	496	2,7%
Encours nets de crédits (3)			719 053	705 412	13 641	1,9%
Encours des dépôts			545 725	592 445	-46 720	-7,9%
Dépôts à vue			237 905	230 584	7 321	3,2%
Dépôts d'épargne			66 987	62 055	4 932	7,9%
Dépôts à terme			197 558	259 114	-61 556	-23,8%
Autres produits financiers			43 275	40 692	2 583	6,3%
Emprunts et ressources spéciales			120 032	126 947	-6 915	-5,4%
Encours lignes de crédits			4 631	6 364	-1 733	-27,2%
Frais financiers sur lignes de crédits			10	35	-25	-71,4%
Encours emprunts obligataires			103 750	110 195	-6 445	-5,8%
Frais financiers sur emprunts obligataires			5 335	2 273	3 062	134,7%
AUTRES EMPRUNTS			6 306	8 080	-1 774	
Capitaux propres			131 256	129 151	2 105	1,6%

* Données provisoires

** Données corrigées

(1) : Les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "intérêts".

(2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "commissions en produits".

NB : IL EST À PRÉCISER QUE CES INDICATEURS NE TIENNENT PAS COMPTE DE LA CONTRIBUTION AU FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS PREVUE PAR LE DECRET GOUVERNEMENTAL N°2017-268 DU 1ER FEVRIER 2017

- Suite -

I. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES POUR L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES

Les présents indicateurs sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

1.1 Comptabilisation des prêts M.L.T, CT, des biens donnés en leasing et les revenus y afférents

- Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés (au sens de la circulaire BCT N° 91-24), parmi les actifs courants ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains, les actifs préoccupants ou parmi les actifs compromis, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

- Les crédits CT sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

-Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

1.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

1.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

1.4- OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

II. PRINCIPALES EVOLUTIONS AU COURS DE L'ANNEE 2017

L'activité de la BTE a été marquée au cours de l'année 2017 par une augmentation de 13,0% des produits d'exploitation bancaire par rapport à l'année 2016, du fait de la hausse principalement des gains nets sur opérations de change (+158,3%), des revenus du portefeuille commercial et d'investissement de 21,3% et des commissions de 9,3%. Parallèlement, les charges d'exploitation bancaire ont augmenté de 15,7% au cours de la l'année 2017.

Le Produit net bancaire a enregistré à fin décembre 2017 une augmentation de 10,8% (+4,225 millions de dinars) par rapport à fin décembre 2016.

Le portefeuille titres s'est stabilisé à 114,979 millions de dinars durant l'année 2017.

L'encours des crédits a enregistré durant l'année 2017 une hausse de 1,9% (+13,641 millions de dinars) résultant essentiellement de la hausse importante des crédits aux particuliers de 11,8% (27,327 millions de dinars) combinée à la baisse de 10,3% des crédits MLT aux entreprises (-21,257 millions de dinars).

Les dépôts de la clientèle ont enregistré, de leur côté, au terme de l'année 2017 un retrait de 7,9% (-46,720 millions de dinars) par rapport à l'année 2016 résultant essentiellement de la diminution des dépôts à terme de 61,556 millions de dinars (-23,8%).

Notons à ce niveau, la baisse des certificats de dépôts de 73,0 millions de dinars à fin décembre 2016 à 40,0 millions de dinars à fin décembre 2017. Les dépôts à vue ont connu une augmentation de 7,321 millions de dinars (+3,2%) ainsi que les comptes d'épargne qui ont augmenté de (+7,9%), soit +4,932 millions de dinars.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**AIR LIQUIDE TUNISIE**

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - Z.I. La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

La société AIR LIQUIDE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

		4 ^{ème} Trimestre de l'exercice comptable		Du début de l'exercice comptable à la fin du 4 ^{ème} trimestre		Exercice Comptable
Unités		2 017	2 016	2 017	2 016	2016 (*)
Revenus par type de produits (local & export)	DT	7 668 554	7 160 961	30 399 035	28 748 073	28 748 073
A l'export	DT	1 592 940	1 399 193	6 630 938	6 029 724	6 029 724
Sur le marché Local	DT	6 075 613	5 761 769	23 768 098	22 718 349	22 718 349

Production (en volume) ;		Trimestre de l'exercice comptable		Du début de l'exercice comptable à la fin du trimestre		Exercice comptable
Tonnes		6 735	6 359	27 096	25 581	25 581
Production totale						

		4 ^{ème} Trimestre de l'exercice comptable		Du début de l'exercice comptable à la fin du 4 ^{ème} trimestre		Exercice comptable
		2 017	2 016	2 017	2 016	2016 (*)
Marge sur coût matières	DT	-2 197 157	6 060 284	16 647 907	15 140 580	15 140 580
Valeur ajoutée brute	DT	-299 586	4 470 007	12 940 731	12 150 281	12 150 281
Excédent brut d'exploitation	DT	103 687	3 121 130	8 344 922	8 142 603	8 142 603
Fonds de roulement	DT	-15 114 456	-134 209	21 228 634	27 346 460	27 346 460
Besoins en fonds de roulement	DT	-21 028 758	-5 870 233	21 358 123	29 531 538	29 531 538
Dotations aux amortissements et aux provisions	DT	1 587 829	1 740 631	6 211 607	5 619 398	5 619 398
Endettement net	DT			129 489	2 185 078	2 185 078
Investissements		1 308 104	3 200 353	2 834 736	5 016 653	5 016 653
Effectif		114	112	114	112	112

(*) Les chiffres de l'exercice 2016 sont mis à jour après l'audit des comptes de la société.

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2017

- Rappel: Les indicateurs de marge, de résultats intermédiaires de gestion et de besoin en fonds de roulement ne peuvent être appréciés qu'au niveau des résultats consolidés de toutes les sociétés du Groupe Air Liquide en Tunisie, et pas seulement de la société Air Liquide Tunisie.
- Par rapport aux données de la même période de l'exercice 2016, une hausse globale de 6% du chiffre d'affaires justifiée par une augmentation de 5% des ventes sur le marché local et de 10% de nos exportations.
- Augmentation de 6% de la production à fin décembre 2017 par rapport à fin décembre 2016 provenant essentiellement de l'oxygène.
- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus sont issues de notre comptabilité. Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par les normes, appliqués de façon constante.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ELBENE INDUSTRIE SA**

Siège sociale : Centrale Laitière à Sidi Bou Ali Sousse - 4040

La Société ELBENE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

Désignations	4 ^{ème} trimestre		Annuel	
	2017	2016	2017	2016
Revenus (en millions de dinars)	16,676	20,922	83,648	83,15
Production (en millions de litres)	7,195	10,479	56,455	56,243
Investissements (en millions de dinars)	1,041	1,485	1,821	2,825
Endettement (en millions de dinars)			70,000	74,892
à long terme			14%	14%
à court terme			86%	86%

NB/ ces chiffres sont provisoires puisque non encore audités par le commissaire aux comptes.

Formules :

Revenus = ventes HT des produits finis y compris compensation

Production = volume de la production

Endettements = passifs courants + passifs non courants.

Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs :

Les indicateurs ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables.

Commentaires :

- Les revenus des ventes de produits finis ont enregistré une hausse de 0,6%.
- La production annuelle a augmenté de 0,4%.
- L'année 2017 n'a pas connu des investissements importants.
- Le niveau des engagements a baissé de 6,5% suite à la baisse du niveau d'activité durant le 4^{ème} trimestre 2017.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**HEXABYTE**

Siège social : Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA – 9000 Beja – Tunisie

La société HEXABYTE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

(En Dinars Tunisiens)

Désignation	4 ^{ème} Trimestre			Du 1er janvier au		
	2017	2016	Variat ^o 4T17/4T16	31/12/2017*	31/12/2016**	Variat ^o
Produits d'exploitation (1)	2 537 490	2 286 583	11%	7 423 537	7 085 187	5%
Revenus ADSL résidentiel	1 613 825	744 773	117%	4 572 520	3 583 103	28%
Revenus XDSL Entreprises & Noms de domaine	703 659	929 710	-24%	1 499 928	1 593 378	-6%
Ventes Tablettes & Solutions surveillance IP	210 126	585 785	-64%	1 337 930	1 867 219	-28%
Revenus divers	9 879	26 314	-62%	13 159	41 487	-68%
Produits des placements	123 791	147 843	-16%	384 641	372 933	3%
Charges financières (dont loyers de leasing)	74 700	30 815	142%	83 065	33 677	147%
Charges d'exploitation hors amortissements et provisions (2)	2 239 617	2 218 819	1%	5 631 060	5 489 470	3%
Dont charges du personnel	222 289	234 477	-5%	1 102 333	1 301 017	-15%
Dont autres charges d'exploitation	130 418	94 341	38%	583 058	607 633	-4%
EBITDA(3)= (1)-(2)	297 873	67 764	340%	1 792 477	1 595 717	12%
Marge d'EBITDA (3)/(1)	12%	3%	9%	24%	23%	2%

(*) Ces chiffres sont extraits des situations comptables provisoires arrêtées à cette date.

(**) Les chiffres de l'exercice 2016 sont audités et définitifs

I. Produits d'exploitation

Au 4^{ème} trimestre 2017, la société Hexabyte a réalisé une nette progression de son chiffre d'affaires de +11% par rapport à celui du 4^{ème} trimestre 2016, soit +250 907 DT. Cette progression est due essentiellement aux ventes d'ADSL résidentiel qui ont affiché une forte croissance de +117% et ce suite au démarrage de la convention vente « guichet unique » signée avec Tunisie Telecom.

Sur l'ensemble de l'année 2017, le chiffre d'affaires de la société HEXABYTE s'est établi à 7 423 537 DT, contre 7 085 187 DT au 31 décembre 2016, enregistrant ainsi une évolution globale de +5%, soit +338 350 DT, expliquée notamment par la progression du chiffre d'affaires provenant de l'ADSL résidentiel de +28%, qui s'est établi à 4,572 MDT au 31/12/2017 contre 3,583 MDT au 31/12/2016.

Les revenus XDSL entreprise ont enregistré, au cours de l'année 2017, une légère baisse de -6% par rapport à la même période de 2016 en passant de 1,593MDT DT à 1, 499MDT.

II. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation hors amortissements ont connu une légère hausse annuelle de 3%, passant ainsi de 5,489MDT au 31/12/2016 à 5,631 MDT au 31/12/2017.

La société continue à financer ses investissements matériel et immatériel avec ses propres fonds avec un niveau d'endettement nul et des excédents de trésorerie générant des produits de placement conséquents.

III-EBITDA

L'EBITDA de la société Hexabyte au 31/12/ 2017 s'élève à 1,792 MDT contre 1,595 MDT au titre de l'année 2016, soit une hausse de +12%.

Le taux de la marge d'EBITDA de la société se situe à niveau très satisfaisant et a atteint 24% au 31 décembre 2017, contre 23% pour l'année 2016, soit une nette amélioration de 1 point.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE MAGASIN GENERAL S.A.
Siège social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

Unité : Millier de dinar

Indicateurs d'activité	4 ^{ème} trimestre 2017*	4 ^{ème} trimestre 2016	Du 01/01/2017 au 31/12/2017*	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
CA TTC	227 037	216 485	897 223	878 738
CA HT	217 744	207 696	859 203	841 273
Achats de marchandises vendues	180 618	172 253	709 075	697 287
Charges financières	5 086	3 591	17 856	13 628
Produis financiers	3 537	2 585	19 069	10 015
Effectif moyen			3 932	3 961
Charge du personnel	17 270	15 585	68 479	62 411
Ration Masse salariale/CA	7,93%	7,50%	7,97%	7,42%
Nombre des points de vente			91	83
Délai règlements fournisseurs en J			90	90

* Selon les données comptables disponibles

Commentaires :

1. Le chiffre d'affaires HT à la fin du 4^{ème} trimestre 2017 a enregistré une évolution d'environ 4,84% par rapport à celui enregistré à la même période de l'exercice précédent.
2. Les charges du personnel annuelles ont enregistré une augmentation de 9,72 % par rapport à celles constatées au cours de l'année précédente.
3. Le ratio masse salariale trimestrielle rapportée au CA trimestriel passe de 7,5 % en 2016 à 7,93% en 2017.
4. Le nombre de point de vente est passé de 83 unités à la fin du 4^{ème} trimestre 2016 à 91 unités à la fin du 4^{ème} trimestre 2017, et ce suite à l'ouverture de MG MOUROUJ 5, MG SIDI HASSINE, MG MHAMDIA, MG METLAOUI, MG BEJA, MG EL FAHS, MG NEFZA, MG CHARGUIA et BATAM EL KEF et la fermeture de MG MOUROUJ 6.

* Le CMF a invité la société à se conformer aux dispositions de l'article 44 bis et à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne en insérant les indicateurs d'activité suivant :

- Trésorerie nette ;
- Surface totale des points de vente en m²

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL-**

SIEGE SOCIAL : MENZEL HAYET – MONASTIR

La société Tunisienne d'Email-SOTEMAIL publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

Libellé	4 ème trimestre			Cumul au 31 Décembre			
	Montant en KDT	2017	2016	Variation en %	2017	2016	Variation en %
Chiffre d'affaires		14 070	7 356	91%	47 982	37 077	29%
CA Local		13 691	6 938	97%	45 009	34 592	30%
CA à l'export		379	418	-9%	2 973	2 485	20%
Productions		11 021	9 512	16%	39 089	35 801	9%
Investissements		725	224	224%	3 188	1 938	64%
Engagements bancaires					49 550	44 162	12%
Dettes à Moyen et Long terme					15 384	18 268	-16%
Dettes à Court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)					34 166	25 894	32%

- ✓ Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2016 sont conformes aux rapports des commissaires aux comptes.
- ✓ Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2017 sont des chiffres provisoires.

LES PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS :

Sotemail qui avait clôturé le premier trimestre de cette année avec une contraction de **10%** au niveau de ses revenus (en comparaison avec le premier trimestre de 2016), s'est vue adjudger **30%** de croissance de son chiffre d'affaires en glissement annuel au terme du second trimestre de 2017, **32%** de progression au terme de Septembre 2017 et renoue avec un bond solide de **91%** au terme de ce dernier trimestre de 2017 (comparativement au dernier trimestre de 2016), confirmant ainsi la tendance haussière des revenus que la société a réussi à développer et à entretenir depuis le début de l'année.

- Suite -

I- CHIFFRE D'AFFAIRES :

Au 31 décembre 2017, les revenus cumulés ont enregistré une évolution notable de l'ordre de 29%, pour totaliser 47 982 KDT, contre 37 077 KDT réalisés à cette même date une année auparavant. Cette progression tire son origine principalement de l'accélération du rythme des ventes durant le dernier trimestre de l'exercice 2017. En effet, Le chiffre d'affaires du 4T2017 de la société SOTEMAIL a pratiquement doublé, proliférant de 91% en glissement annuel, pour s'établir à 14 070 KDT.

- **Marché local :** Les ventes sur le marché local ont poursuivi leur ascension exponentielle durant ce dernier quart d'année, pour s'inscrire à 13 691 KDT, enregistrant une croissance péremptoire de 97% en comparaison avec ce même trimestre de l'année 2016.
Sur l'année 2017, le chiffre d'affaires cumulé réalisé sur le marché local s'est établi à 45 009 KDT, soit une augmentation significative de 30% comparativement à cette même date de 2016 (34 592 KDT).
- **Marché Export :** Le chiffre d'affaire destiné à l'export clôture l'année 2017 avec une embellie de 20%, pour se chiffrer à 2 973 KDT, contre 2 485 KDT réalisé un an plus tôt. La société continue à asseoir sa position à l'extérieur et à renforcer la pondération des ventes à l'export dans son chiffre d'affaires global.

II- PRODUCTIONS :

La valeur de la production au titre de l'année 2017 est de 39 089 KDT, en progression de 9% comparée à la même période de 2016 (35 801 KDT).

III- INVESTISSEMENTS :

Les investissements au 31 décembre 2017 totalisent 3 188 KDT contre 1 938 KDT par rapport à la même période de 2016.

IV- ENGAGEMENTS BANCAIRES :

Les engagements bancaires de SOTEMAIL totalisent 49 550 KDT dinars marquant ainsi une évolution de 12 % comparés à ceux du 31-12-2016. Cette hausse provient essentiellement de l'augmentation des crédits de trésorerie suite à la mise en place de nouveaux crédits de gestion qui ont cru proportionnellement à l'accroissement de l'activité.

A noter que les dettes à long et moyen terme représentent 31 % du total engagement au 31-12-2017.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE : ASSURANCES SALIM

Siège social : Immeuble *ASSURANCES SALIM*

Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord- Tunis -1003

La Société « ASSURANCES SALIM » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

	4ème Trimestre 2017	4ème Trimestre 2016	Au 31/12/2017(P)	Au 31/12/2016(*)
EN DT				
1 - PRIMES EMISES				
VIE	9 157 538	6 888 769	39 487 034	28 477 029
IARD	1 230 048	841 069	7 737 585	5 935 592
AUTO	4 702 500	5 118 160	20 172 867	17 501 276
ENGINEERING	489 971	866 837	3 110 025	3 038 443
TRANSPORT	922 773	722 148	2 613 974	2 290 247
MALADIE	3 838 845	4 268 658	15 890 751	16 034 360
Non VIE	11 184 137	11 816 872	49 525 203	44 799 918
Total	20 341 675	18 705 641	89 012 237	73 276 947
2 - PRIMES CEDEES				
VIE	6 870 886	5 523 650	28 102 584	24 198 876
VIE	5 448 073	3 768 144	18 744 315	15 745 123
IARD	484 372	346 261	4 881 707	4 022 671
AUTO	341 547	272 380	828 091	593 727
ENGINEERING	276 968	807 116	2 675 005	2 722 561
TRANSPORT	319 926	329 749	973 466	1 114 794
3 - COMMISSIONS	4 266 437	2 678 573	13 211 246	10 492 998
4 - CHARGES DE SINISTRES				
VIE	8 903 590	3 039 400	17 214 409	7 603 192
VIE	479 969	600 706	3 621 706	1 561 680
AUTO	3 411 799	3 830 256	14 480 801	11 736 825
ENGINEERING	268 056	-284 715	623 786	-31 636
TRANSPORT	345 476	335 806	481 436	642 413
MALADIE	4 191 663	5 241 393	15 855 671	16 768 217
Non VIE	8 696 962	9 723 445	35 063 400	30 677 499
Total	17 600 553	12 762 845	52 277 809	38 280 691
5 - PRODUIT DES PLACEMENTS				
dont Revenus financiers	1 886 340	431 422	9 011 096	7 556 179
dont Revenus financiers	1 689 102	1 643 972	7 764 192	6 367 565

(*) Chiffres Audités

(P)Chiffres provisoires

- Suite -

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les charges de sinistres déclarées en cours, commissions et revenus financiers ont été estimés à partir des états de gestion et des états comptables de la société.
2. Les chiffres évoluent au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (sinistres réglés, sinistres déclarés, Primes cédées, commissions).
3. Les indicateurs relatifs à l'exercice 2016 sont audités.
4. Les indicateurs relatifs à l'exercice 2017 sont provisoires.
5. Les produits des placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.

II. FAITS SAILLANTS

Au 31.12.2017, le chiffre d'affaires global de SALIM s'est établi à 89MD contre 73,3MD en décembre 2017, soit une croissance de 21% et une réalisation supérieure aux objectifs escomptés.

L'assurance vie, se confirme davantage cœur de métier pour SALIM et affiche une croissance de 39%. De même, la performance requise se confirme en assurance non vie qui affiche un chiffre d'affaires de 49,5MD contre 44,8MD en décembre 2016, soit un taux d'évolution de 11%.

Les primes cédées ont enregistré une évolution de 16%, liée essentiellement à l'augmentation du chiffre d'affaires.

De sa part, la charge de sinistre totalise 52,3MD contre 38,3MD en décembre 2016 soit une évolution de 37%. Cette évolution s'explique essentiellement par la survenance de deux sinistres importants en assurance incendie. Il s'agit, toutefois, d'affaires fortement réassurées.

Les produits des placements ont affiché une progression de 19% par rapport à la même période de l'année 2016.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**ONE TECH HOLDING**

16 Rue des Entrepreneurs- ZI Charguia II – La Soukra Ariana- 2035

Le groupe ONE TECH publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au Quatrième trimestre 2017 (*)

Chiffres consolidés (en DT)	Performances du quatrième trimestre		Variations		Cumul de la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre		Variations		Performance annuelle
	T4-2017	T4-2016	en Valeur	V en %	2017	2016	en valeur	en %	Année 2016
Désignation									
Revenus	193 154 213	165 981 376	27 172 837	16,4%	700 625 013	573 648 538	126 976 475	22,1%	573 648 538
Ventes à l'export	153 263 403	117 620 634	35 642 769	30,3%	546 532 078	418 925 203	127 606 875	30,5%	418 925 203
Ventes locales	39 890 810	48 360 742	- 8 469 932	-17,5%	154 092 935	154 723 335	- 630 400	-0,4%	154 723 335
Production	201 115 092	168 898 225	32 216 867	19,1%	724 049 085	579 527 223	144 521 862	24,9%	579 527 223
Investissements	18 460 212	10 743 870	7 716 342	71,8%	47 125 460	35 843 321	11 282 138	31,5%	35 843 321
Investissements Corporels & incorporels	14 457 821	8 588 139	5 869 682	68,3%	42 244 803	33 476 213	8 768 590	26,2%	33 476 213
Investissements Financiers	4 002 391	2 155 731	1 846 660	85,7%	4 880 657	2 367 108	2 513 549	106,2%	2 367 108
Structure de l'endettement	-	-	-	-	91 979 794	67 455 222	24 524 572	36,4%	67 455 222
Endettement à long et moyen terme	-	-	-	-	55 957 163	44 665 827	11 291 336	25,3%	44 665 827
Endettement à court terme	-	-	-	-	36 022 631	22 789 395	13 233 236	58,1%	22 789 395

(*) Les valeurs sus-indiquées du Quatrième trimestre 2017 ne sont pas auditées.

Faits les plus marquants:

- Les revenus du groupe One Tech ont progressé durant le quatrième trimestre 2017 de 16,4% par rapport à la même période de l'année 2016 ;
- La croissance des revenus de 127 millions de dinars, sur l'année 2017, a principalement été la résultante d'une importante progression des exportations +30,5%, qui représentent désormais 78% du chiffre d'affaires consolidé du groupe ;
- Les revenus consolidés du pôle mécatronique ont atteint, sur l'année, 329 millions de dinars, en forte progression de 36% par rapport à leur niveau de la même période en 2016 ;
- L'effort d'investissement du Groupe ONE TECH reste soutenu et couvre les augmentations capacitaires ainsi que les améliorations de la qualité et de la productivité. Les investissements physiques ont atteint sur l'année 2017 une enveloppe de 42,24 millions de dinars, en augmentation par rapport à leur niveau de l'année précédente de 26,2% ;
- L'endettement global du groupe passe à 92 millions de dinars contre 67,5 millions de dinars en fin d'année 2016, en augmentation de 25 millions de dinars couvrant environ la moitié des investissements entrepris ;
- En date du 14 novembre 2017 un contrat de cession par OTH d'une part majoritaire de la filiale Stucum a été signé avec la société Pichler, leader Italo-germanique dans la construction métallique. Par conséquent, la Stucum, qui ne représente pas une activité stratégique pour le groupe OTH, a été éliminé du périmètre de consolidation.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR****Siège social : 4Bis, Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis.**

La Société Les Industries Chimiques du Fluor publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

	Indicateurs	Unité	4 ^{ème} trimestre		Du 01/01/ au 31/12		2016
			2017	2016	2017	2016	
1	Chiffre d'affaire	DT	22 717 109	25 383 765	116 775 911	82 068 736	82 068 736
2	Cout de production Global	DT			78 474 197	73 920 642	73 920 642
3	Investissement	DT	553 887	215 185	1 338 375	1 082 427	1 082 427
4	Investissement financier	DT	-	-	-	47 285	47 285
5	Liquidité&Equiv.liquidité	DT	-	-	24 546 423	1 060 519	1 060 519
6	Endettement	DT	-	-	8 763 140	13 188 065	13 188 065
7	Crédits de gestion	DT	-	-	25 584 430	20 483 506	20 483 506

* Les événements marquant le 4^{ème} trimestre 2017 par rapport à celui de 2016 se distinguent par :

- 1) Un maintien du niveau de la production durant cette période par rapport à la même période de l'année 2016.
- 2) Une nette amélioration du chiffre d'affaires en DT suite à une impulsion multiple due à l'augmentation des quantités vendues de 26,37 % par rapport à la même période 2016, l'augmentation des prix unitaires des ventes qui ont connu une nette amélioration et enfin une amélioration du cours "de réalisation des ventes" en US\$ de **11.93 %** suite à la dépréciation du Dinars Tunisien par rapport au dollar U.S sur le marché de change tunisien.
- 3) La tendance de l'augmentation des prix des matières premières est confirmée en ce début d'exercice 2018. Effectivement, le spath fluor a connu une augmentation de l'ordre de 50% et l'alumine une augmentation de 30 %.
- 4) une confirmation des nouveaux marchés avec lesquels I.C.F a conclu des contrats à long terme.
- 5) I.C.F compte diversifier sa production. Elle veut entrer dans l'innovation pour ne pas rester tributaire d'un produit unique et pérenniser ainsi son existence.
- 6) Fidèle à sa politique de lutte contre la pollution, I.C.F prévoit d'investir dans l'environnement une enveloppe de 1 ,5 million de dinars pour l'exercice 2018.
- 7) Sur le plan social, I.C.F s'est investie pour améliorer le climat social ainsi que les conditions de travail.

N.B : Il est à signaler que les chiffres ci-dessus mentionnés concernent l'activité principale des I.C.F. en l'occurrence, la production du fluorure d'aluminium. Les autres centres d'activité n'ayant pas une réelle influence sur les résultats de l'entreprise.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES
- SIAME-**

Siège social : ZI 8030 GROMBALIA.

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques -SIAME- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

Chiffres En DT

<i>Indicateur</i>	<i>4 ème trimestre 2017</i>	<i>4 ème trimestre 2016</i>	<i>Du début de l'ex 2017 à la fin du 4 ème trim 2017</i>	<i>Exercice 2016</i>
Revenus (Marché local)	3 631 221	4 938 014	19 063 787	15 805 239
Revenus (Marché de l'export)	2 821 397	2 227 999	10 423 208	7 709 329
<i>Total des Revenus</i>	<u>6 452 618</u>	<u>7 166 013</u>	<u>29 486 995</u>	<u>23 514 568</u>
<i>Production</i>	<u>7 048 172</u>	<u>7 199 021</u>	<u>30 016 714</u>	<u>23 291 417</u>
Investissements matériels	184 846	473 374	750 854	1 682 950
Investissements immatériels	69 258		311 498	197 823
Investissements financiers			450 000	250 000
<i>Total des Investissements</i>	<u>254 104</u>	<u>473 374</u>	<u>1 512 352</u>	<u>2 130 773</u>
Encours dettes à moyen et long terme			1 356 547	770 714
Financement en devises			0	650 971
Financement en dinars tunisiens			1 000 000	0
Encours Escompte			5 347 810	4 096 963
Financement de stock			1 700 000	900 000
Préfinancement export			2 700 000	2 150 000
Liquidités disponibles / Découvert bancaire			-760 473	613
<i>Total endettement bancaire</i>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>11 343 884</u>	<u>8 569 261</u>

1) Ces indicateurs ont été calculés ainsi :

- Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Production : selon la formule (*Revenus de la période - Stock initial PF et encours + Stock final PF et encours*)
- Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.
- Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Les chiffres de l'exercice 2016 sont définitifs.
- Les chiffres de la période de 2017 restent provisoires et non audités.

- Suite -

1) Commentaire des indicateurs :

Chiffre d'affaires

Les revenus de la société ont enregistré au terme de l'exercice 2017, une évolution de +25.4 %, soit +5 972 KTND, par rapport aux revenus enregistrés au 31/12/2016. L'évolution des revenus de l'exercice clos le 31/12/2017 s'explique par :

- L'augmentation des ventes sur le marché local de +3 259 KTND soit +20.6%.

L'accroissement des revenus sur marché local s'explique par :

- L'évolution des ventes dans le réseau de la distribution privée de +1 396 KTND, soit +11.8 %.
- L'accroissement des ventes à la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz « STEG », de +1 863 KTND, soit +46.8 %, par rapport à celles réalisées durant l'exercice 2016.
- L'évolution des ventes à l'export de +35.2 %, soit +2 714 KTND, suite à l'amélioration de nos ventes sur les marchés Irakien, Marocain, Sénégalais, Malien, Togolais et Béninois.

Investissements

La valeur des investissements a atteint au 31/12/2017, 1 512 KTND, en régression par rapport à leur niveau en 2016 de - 618 KTND. Le détail des investissements entrepris en 2017, se présente comme suit :

- Réalisation d'investissements corporels et incorporels pour un montant de 1 062 KTND, visant le renforcement des moyens de production et de livraison de la société.
- La participation à l'augmentation du capital de notre filiale la société TOUTALU, pour un montant de 300 KTND.
- La prise de participation dans le capital d'une nouvelle filiale de la SIAME, la société INNOV-ALLIANCE-TECHNOLOGY « I@T », spécialisée dans la Recherche & le Développement de solutions intelligentes et innovantes pour la gestion et la distribution de l'énergie. Le montant de notre participation au capital de cette société a été de 150 KTND.

Endettement

L'endettement bancaire de la SIAME, a enregistré au 31 Décembre 2017, une augmentation de +2775 KTND, soit +32.4%, par rapport à son niveau au 31 Décembre 2016. L'évolution de l'endettement de la SIAME s'explique par :

- Le financement des investissements entrepris durant l'exercice 2017 pour un montant de 1 512 KTND.
- L'approvisionnement en matières premières et composants nécessaires pour l'exécution des marchés signés avec la STEG et les affaires en cours à l'Export. Ainsi, les stocks de Matières premières et composants, ont évolué par rapport à leur niveau au 31/12/2016 de + 3 074 KTND soit +41.7%. Cette évolution s'explique par l'effet de l'évolution des volumes et surtout par l'effet de l'augmentation des prix des intrants importés, suite à la dépréciation du Dinar.
- L'évolution de l'encours Clients et ce comme conséquence directe de l'évolution des ventes.
- Et le paiement anticipé d'une partie des dettes fournisseurs, libellées en devise, principalement en Euro, pour limiter autant que faire se peut, les pertes de change suite à la forte dépréciation du Dinar Tunisien.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

HANNIBAL LEASE SA Rue du lac Malaren Les Berges du Lac - Tunis

Hannibal Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017

(en milliers de dinars)

INDICATEURS	4 ^{ème} Trimestre		Variation	Exercice		Variation
	2017**	2016*		2017**	2016*	
Agriculture	21 656	16 926	27,9%	71 729	65 008	10,3%
BTP	36 601	42 312	-13,5%	157 515	142 318	10,7%
Industrie	31 213	13 447	132,1%	104 451	51 473	102,9%
Tourisme	20 845	13 407	55,5%	73 853	49 735	48,5%
Services	24 547	20 232	21,3%	79 515	61 608	29,1%
Commerce	44 194	30 911	43,0%	141 928	102 310	38,7%
Transport	13 745	13 657	0,6%	68 385	51 761	32,1%
Montant des Approbations	192 800	150 892	27,8%	697 377	524 214	33,0%
Agriculture	17 495	14 321	22,2%	56 418	51 911	8,7%
BTP	37 774	27 271	38,5%	132 699	97 923	35,5%
Industrie	32 499	9 005	260,9%	70 324	39 112	79,8%
Tourisme	18 735	8 734	114,5%	61 648	37 350	65,1%
Services	19 787	13 295	48,8%	65 628	46 061	42,5%
Commerce	36 831	21 722	69,6%	112 346	76 240	47,4%
Transport	12 741	10 599	20,2%	51 933	39 563	31,3%
Montant des Mises en Force	175 862	104 947	67,6%	550 996	388 160	42,0%
Encours Financiers	-	-	-	805 033	574 517	40,1%
Total des Engagements	-	-	-	877 314	650 914	34,8%
Total des Engagements Classées	-	-	-	33 571	30 486	10,1%
Taux de créances classées	-	-	-	3,83%	4,68%	-
Revenus Bruts de Leasing	109 523	80 115	36,7%	372 953	283 601	31,5%
Revenus Nets de Leasing	20 192	15 289	32,1%	69 484	51 826	34,1%
Produits Nets de Leasing	7 492	6 945	7,9%	25 627	21 984	16,6%
Total Charges d'exploitation	3 009	2 877	4,6%	11 142	9 267	20,2%
Structure des Ressources	-	-	-	597 833	478 339	25,0%
Emprunts Obligataires	-	-	-	236 243	210 145	12,4%
Autres Emprunts	-	-	-	361 590	268 194	34,8%
Trésorerie Nette	-	-	-	(10 504)	2 708	-487,9%
Capitaux Propres	-	-	-	64 298	50 930	26,2%

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

Revenus Nets de Leasing : Intérêts sur créances de leasing+autres produits d'exploitation

Produits Nets de Leasing : Revenus nets de leasing+Autres produits d'exploitation+ Produits des placements - Charges Financières

Charges d'exploitation : Charges de personnel + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation

Les Capitaux Propres au 31 12 2016 sont déterminés après affectation du résultat de 2016.

Les Capitaux Propres au 31 12 2017 sont déterminés compte non tenu du résultat de la période diminués du solde des actions propres.

Faits Saillants :

Augmentation du capital social de la société de 28,7 à 40,18 Millions de Dinars.

Les Mises en Force réalisées au cours de l'exercice 2017 ont connu une augmentation de 42% comparée à l'exercice 2016.

Les Produits nets de leasing ont connu une augmentation de 16,6%.

Le Taux de créances classées a connu une amélioration pour passer de 4,68% à 3,83%.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE : Les Ciments de Bizerte

Siège social : Baie de SebraBp 53 – 7000 Bizerte

La société les Ciments de Bizerte publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} Trimestre 2017.

	4ème Trimestre 2017	4ème Trimestre 2016	du 01/01/2017 au 31/12/2017	du 01/01/2016 au 31/12/2016
PRODUCTION				
Clinker en tonnes	167 115	148 460	564 985	528 310
Ciment en tonnes	140 552	150 671	590 662	578 938
Chaux en tonnes	8 143	14 581	31 065	42 460
CHIFFRE D'AFFAIRES				
Ventes locales en dinars	14 004 109	13 613 182	63.747.651	59 957 753
Exportation équivalent en dinars	0	0	0	1 493 389
Total H.T.V.A.	14 003 709	13 613 182	63 747 651	61 451 142
INVESTISSEMENTS				
En dinars HTVA	2 317 069	678 071	5 137 804	7 819 229
ENDETTEMENTS EN DINARS				
Principal			143 172 584	93 116 530
Intérêts			1.964.012	255 124
Total			145 136 596	93 371 654
Crédits de Gestion en dinars			36 114 083	25 604 938

- Les chiffres au 31.12.2016 définitifs sont audités.
- Les investissements en H.T.V.A sont comme suit :
 - 1 TR 2017 = 900.739 avec un cumul trimestriel de 900 739
 - 2 TR 2017 = 635.657 avec un cumul trimestriel de 1 536 396
 - 3 TR 2017 = 1.284.339 avec un cumul trimestriel de 2 820 735
 - 4 TR 2017 = 2.317.069 avec un cumul trimestriel de 5 137 804

Commentaires :

Le quatrième trimestre 2017 s'est caractérisé par une augmentation de la production du clinker de 12,57 % (+ 18.655 tonnes) comparé à la même période de l'année 2016.

La production cumulée du clinker fin décembre 2017 a connu une augmentation de 6,94 % (+36.675 tonnes) par rapport à la même période de l'année 2016.

1. INVESTISSEMENTS :

Les investissements qui sont en cours de réalisation portent essentiellement sur :

- Les travaux de Génie Civil du quai : avancement des travaux (100 %).
- Modernisation des installations chargements et déchargements quai : reprise des travaux.
- Avancement des travaux mécanique de (98 %).
- Avancement des travaux électrique de (95 %).

La fin de l'ensemble des travaux et l'entrée en exploitation du projet sont programmés fin janvier/début février 2018.

- Suite -

2-PRODUCTION ET CHIFFRE D'AFFAIRES :

La production du clinker de la société LES CIMENTS DE BIZERTE au cours du quatrième trimestre 2017 a connu une amélioration de 12,57 % par rapport à la production de la même période de 2016.

Toutefois la production du clinker à fin décembre 2017 a progressé de 6,94 % à l'inverse du secteur cimentier tunisien qui a régressé de -10 %.

Le chiffre d'affaires local de la Société LES CIMENTS DE BIZERTE du quatrième trimestre 2017 a connu une augmentation de 2,87 % comparé au quatrième trimestre 2016.

Le chiffre d'affaires global de la Société LES CIMENTS DE BIZERTE à fin décembre 2017 a connu une amélioration de 3,74 %. Sachant que les sorties de liants (ciments et chaux) de tout le secteur ont connu une légère régression de -0,51 %. Les sorties de la Société Les Ciments De Bizerte à fin décembre 2017 ont connu une augmentation de 3,22 % (+19.541 tonnes). En effet, les livraisons de ciment et chaux sont passées de 607.050 tonnes en 2016 à 626.591 tonnes en 2017.

Toutefois les perspectives des Ciments de Bizerte demeurent bonnes avec l'entrée en exploitation des nouvelles installations du quai au cours du premier trimestre 2018 (fin janvier/début février 2018) et la reprise des exportations et des déchargements du coke pour la majorité des cimenteries.

3 -L'ENDETTEMENT :

Il est à noter que la société a obtenu des crédits à moyen et long terme nécessaires pour le financement de son programme de mise à niveau II (PMN II) et de certains projets d'accompagnement et que les contrats de crédits, servant pour le financement du reliquat des projets suscités, ont été signés.

En ce qui concerne les crédits à court terme pour préfinancement des stocks, ils seront honorés à leurs échéances quoiqu'il reste envisageable de les renouveler pour une période supplémentaire.

4 - PERSPECTIVES :

Les perspectives du premier trimestre 2018 se présentent comme suit :

L'augmentation sensible de la production de clinker et de ciment suite aux travaux de maintenance annuelle ce qui permettra de subvenir à la demande locale et le développement de l'export.

Finalisation du projet d'aménagement du quai qui est prévu s'achever au cours du premier trimestre 2018 (prévu fin janvier/début février 2018) dotant ainsi la société d'un quai spécialisé performant permettant d'une part le développement des exportations par voie maritime du clinker et du ciment vers l'Afrique et l'Europe et d'autre part le déchargement des navires de coke de pétrole pour tout le secteur cimentier reprenant ainsi les recettes conséquentes au titre de cette activité qui a été suspendue depuis juin 2015 suite aux travaux d'aménagement.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac- Tunis

La Société ATTIJARI LEASING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

4 ^{ème} trimestre 2017		(M en Milliers de dinars)						
		QATRIEME TRIMESTRE			Cumul au 31 DECEMBRE			
		2017*	2016**	Var en %	2017*	2016**	Var en %	
Approbations								
Répartition des approbations / secteurs & par types		Total	112 121	103 000	9%	369 001	326 932	13%
2-1 Agriculture	Mobilier	14 856	10 893	36%	29 328	33 531	-13%	
	Immobilier	0	0		0	0		
2-2 Industrie	Mobilier	15 313	9 043	69%	41 922	30 589	37%	
	Immobilier	1 544	249	520%	1 544	249		
2-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	13 976	26 425	-47%	59 753	64 919	-8%	
	Immobilier	1 084	0		1 616	1 235	31%	
2-4 Tourisme	Mobilier	1 494	1 641	-9%	4 826	4 784	1%	
	Immobilier	0	0		545	482	13%	
2-5 Services et commerce	Mobilier	59 513	50 511	18%	219 472	180 791	21%	
	Immobilier	4 341	4 238	2%	9 995	10 352	-3%	
Mises en force								
Répartition des mises en force /secteurs & par types		Total	87 660	78 990	11%	279 859	250 543	12%
4-1 Agriculture	Mobilier	11 431	10 038	14%	22 611	27 158	-17%	
	Immobilier	0	0		0	0		
4-2 Industrie	Mobilier	17 589	5 597	214%	36 669	19 117	92%	
	Immobilier	0	0		0	0		
4-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	9 501	18 237	-48%	40 431	41 873	-3%	
	Immobilier	488	0		1 038	327	217%	
4-4 Tourisme	Mobilier	952	1 228	-22%	3 454	3 789	-9%	
	Immobilier	76	0		76	110	-31%	
4-5 Services et commerce	Mobilier	44 745	42 532	5%	167 830	151 040	11%	
	Immobilier	2 878	1 358	112%	7 750	7 129	9%	
Total des engagements en cours					556 104	511 238	9%	
Total des engagements classés					51 538	49 715	4%	
Trésorerie Nette					4 605	6 717	-31%	
Structure des Ressources					430 988	400 071	8%	
	Emprunts obligataires				37%	38%	-3%	
	Emprunts bancaires				58%	54%	7%	
	Emprunts étrangers				4%	6%	-38%	
	Certificat de dépôt				2%	3%	-47%	
Capitaux propres ***					46 679	36 877	27%	
Revenus bruts de Leasing & Factoring		73 303	64 455	14%	267 478	239 884	12%	
Revenus nets de leasing		14 271	12 953	10%	51 965	46 616	11%	
Produits nets de leasing		6 149	6 120	0,5%	21 175	20 041	6%	
Total charges d'exploitat° hors provisions		2 124	1 831	16%	9 056	7 686	18%	

* Données non auditées

** Données financières définitives et auditées

*** Total des capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force: Contrats dont la facturation est entrée en vigueur

Engagements en cours : comprennent l'ensemble des engagements bruts de leasing , de factoring bruts et de participations nettes de provisions

Engagements classés : comprennent l'ensemble des engagements classés de leasing et de factoring

Revenus bruts de leasing & Factoring : loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Interêts de financement

Revenus nets de leasing & factoring : Revenus bruts de leasing & factoring (-) Amortissements financiers

Commissions factoring : commissions / factures achetées

Commissions de financement : produits/financements des factures achetées

Produits nets de leasing & factoring : Revenus nets de leasing et du factoring (-) charges financières

Charges d'exploitation hors provisions : charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

- Suite -

Les faits marquants

L'activité de la société s'est caractérisée essentiellement par :

- * Une hausse des approbations cumulées de 13% par rapport à la même période 2016.
- * Une hausse des mises en force cumulées de 12% par rapport à la même période 2016
- * Les ressources d'emprunts ont augmenté de 8%
- * Le taux des actifs classés à connu une baisse comparé à la même période passant de 9,72% à 9,27%
- * Les Capitaux propres ont enregistré une augmentation de 27% compte non tenu du résultat de la période

Autres informations

*Emission d'un emprunt obligataire 2017-1 de 20 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 DT, ouvertures au public le 14 novembre 2017 clôturé le 29 décembre 2017 pour un montant de 20 094 000 DT,

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**Automobiles Réseau Tunisien et Services ARTES**

Siège social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 - 1002 Tunis

La Société ARTES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} Trimestre 2017.

(En DT)

<i>Désignation</i>	<i>4^{ème}</i>	<i>4^{ème}</i>	<i>Au</i>	<i>Au</i>
	<i>trimestre 2017</i>	<i>trimestre 2016</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Total des revenus	44 777 111	49 301 729	215 533 408	180 618 777
Cout d'achat des marchandises vendues	36 425 996	39 724 765	177 055 667	146 169 906
Charges Financières	31 915	-15 725	123 250	123 392
Produits Financiers	3 512 119	1 635 892	10 566 469	8 306 029
Trésorerie Nette fin Période	91 383 957	102 137 083	91 383 957	102 137 083
Délai moyen règlement fournisseurs	140	126	140	126
Masse salariale	2 158 916	1 888 704	6 395 302	5 869 118
Effectif moyen	220	219	220	219
Nombre des points de vente (Agents et Ateliers)	27	25	27	25
Surface totale des points de vente en M ² (compte non tenu des dépôts de stocks)	30 215	28 610	30 215	28 610

Faits saillants :

- La société ARTES a réalisé durant l'exercice 2017 une augmentation du chiffre d'affaires de **+ 34,914 Millions** de dinars par rapport à celui réalisé durant l'exercice 2016, soit un taux de croissance de l'ordre de 19,33%.
- Avec 8 499 immatriculations des véhicules neufs durant l'année 2017, soit une part de marché de 13,35% (source ATTT***). Les marques commercialisées par le Groupe ARTES (RENAULT, DACIA et NISSAN) consolident leurs positions de leader au sein du marché tunisien de l'automobile notamment en **confirmant sa position de Leader pour les Véhicules particuliers marque RENAULT.**
- La trésorerie nette s'élève à 91,384 Millions au 31/12/2017 contre 102,137 Millions de dinars au 31/12/2016.
- Augmentation des produits financiers de 2,260 Million de dinars au 31/12/2017, par rapport à l'année 2016.

* Les chiffres de l'année 2016 sont des chiffres audités, définitifs et approuvés par l'AGO du 24/07/2017.

** Les indicateurs de l'année 2017, objet de la présente communication sont extraits des livres comptables de la société, arrêtés provisoirement à la date de cette publication et n'ont pas fait l'objet d'audit.

**** ATTT : Agence Technique de Transport Terrestre.

AVIS DE SOCIETES

المؤشرات الثلاثية حول نشاط الشركة

الشركة التونسية لأسواق الجملة

طريق نعيان بئر القصعة بن عروس

تنشر الشركة التونسية لأسواق الجملة مؤشرات حول نشاطها المتعلقة بالثلاثي الرابع من سنة 2017.

الوحدة: 1000 دينار

السنة المحاسبية 2016	سنة		الثلاثية الرابعة		البيانات	
	%	2016	2017	2016		2017
<u>11.562,4</u>	<u>+10,5</u>	<u>11.562,4</u>	<u>12.773,4</u>	<u>3.218,2</u>	<u>3.555,3</u>	<u>I- الإيرادات</u>
129,3	-10,5	129,3	115,7	43,5	22,8	- المداخل المتأتية من بيع الثلج
1.356,9	+2,3	1.356,9	1.388,2	270,2	345,8	- المداخل المتأتية من كراءات المباني
9.265,8	+11,2	9.265,8	10.302,1	2.677,1	2.924,5	- المداخل المتأتية من إسداء الخدمات (النسبة على رقم المعاملات)
126	-17	126	104,6	30,5	25,5	- مداخل بيع المطبوعات الخصوصية
595,1	+28,4	595,1	764,1	163,6	234,8	- مداخل الأوراق المالية للتوظيف
89,3	+10,5	89,3	98,7	33,3	1,9	- إيرادات أخرى
<u>8.341,2</u>	<u>+5,8</u>	<u>8.341,2</u>	<u>8.824,6</u>	<u>2.180,9</u>	<u>2.467,8</u>	<u>II- الأعباء</u>
-	-	-	-	-	-	- الأعباء المالية
7.424,8	+8,1	7.424,8	8.026	1.885,6	2.184,8	- أعباء الاستغلال
(5.527,6)	+11,1	(5.527,6)	(6.139,9)	(1.554)	(1.699,3)	(من بينها مصاريف الأعوان)
916,4	-12,8	916,4	798,6	295,3	283	- أعباء الاستغلال الأخرى
<u>23,9</u>	=	<u>23,9</u>	<u>26,5</u>	<u>28,6</u>	<u>25,7</u>	<u>III- نسبة تطوّر الهامش (%)</u>

الأرقام التي تخص سنة 2017 هي حسب المعطيات المحاسبية الوقتية و غير مدققة

نسبة تطوّر الهامش = إيرادات الإستغلال - أعباء الإستغلال

100

إيرادات الإستغلال

الملاحظات:

(1) سجلت الإيرادات خلال سنة 2017 تطورا إيجابيا بـ 10,5 % مقارنة بنفس الفترة من سنة 2016 ناتجة أساسا عن ارتفاع رقم معاملات السوق و تحسن أداء المراقبة داخله إلى جانب حسن توظيف الأموال المودعة لدى البنوك.

(2) سجلت الأعباء خلال سنة 2017 ارتفاعا بـ 5,8 % مقارنة بنفس الفترة من سنة 2016 ناتجة أساسا عن ارتفاع أعباء الأعوان و مخصصات الإستهلاكات.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCES STAR**

Siège social : Square avenue de Paris -1025 TUNIS-

La société STAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

Indicateurs d'activité du quatrième trimestre 2017 -STAR-
PROVISOIRES

Unité : 1000 dinars

Primes Emises Nettes d'Annulations et de Ristournes /Exercice En cours de coassurances et de Taxes

Branches	4ème Trimestre 2017	4ème Trimestre 2016	AU 31/12/2017	AU 31/12/2016
Automobile	45 551	42 190	196 658	192 596
Incendie et Risques Divers	3 612	2 750	30 795	33 182
Transport	4 528	4 436	11 743	10 161
Autres Branches	21 453	19 437	87 507	82 635
Total Non Vie	75 144	68 813	326 704	318 573
Vie	2 954	3 276	12 415	12 586
Total Général	78 099	72 090	339 120	331 160

PRIMES CEDEES

Branches	4ème Trimestre 2017	4ème Trimestre 2016	AU 31/12/2017	AU 31/12/2016
Automobile	2 140	1 948	7 957	6 937
Incendie et Risques Divers	1 165	1 166	17 023	21 556
Transport	4 178	4 038	8 038	6 999
Autres Branches	267	997	267	997
Total Non Vie	7 749	8 149	33 285	36 489
Vie	114	0	115	0
Total Général	7 864	8 149	33 400	36 489

Commissions Echues

Branches	4ème Trimestre 2017	4ème Trimestre 2016	AU 31/12/2017	AU 31/12/2016
Automobile	4 815	4 658	19 105	17 503
Incendie et Risques Divers	513	367	2 492	2 471
Transport	59	59	212	206
Autres Branches	567	411	2 118	1 475
Total Non Vie	5 955	5 495	23 927	21 655
Vie	814	955	3 636	3 614
Total Général	6 769	6 450	27 563	25 269

SINISTRES REGLES

Branches	4ème Trimestre 2017	4ème Trimestre 2016	AU 31/12/2017	AU 31/12/2016
Automobile	48 081	28 557	109 877	124 006
Incendie et Risques Divers	1 960	1 455	10 450	12 066
Transport	929	431	2 348	1 716
Autres Branches	19 240	18 996	76 786	68 926
Total Non Vie	70 210	49 439	199 461	206 714
Vie	677	1 221	3 021	3 069
Total Général	70 887	50 660	202 482	209 782

SINISTRES DECLARES (NOMBRE)

Branches	4ème Trimestre 2017	4ème Trimestre 2016	AU 31/12/2017	AU 31/12/2016
Automobile	17 060	16 067	64 712	61 104
Incendie et Risques Divers	745	738	3 214	2 934
Transport	44	26	206	167
Autres Branches*	210 127	165 146	853 721	688 556
Total Non Vie	227 976	181 977	921 853	752 761
Vie	86	148	423	455
Total Général	228 062	182 125	922 276	753 216

*DONT BULLETINS DE SOINS (GROUPE MALADIE) : 850.097 bulletins au 31/12/2017 contre 685.519 bulletins au 31/12/2016

PRODUITS FINANCIERS ECHUS*

	4ème Trimestre 2017	4ème Trimestre 2016	AU 31/12/2017	AU 31/12/2016
TOTAL	16 427	16 152	53 733	50 026

*Les revenus échus et non encore encaissés à court terme sont inclus dans le cumul à la fin de la période

* Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Réglés , Sinistres déclarés, Primes Cédées , Commissions) et Revenus Financiers.

- Suite -

FAITS SAILLANTS DE LA PERIODE

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - STAR

Activité Au quatrième Trimestre 2017

Dans le cadre de la mise en exécution de ses orientations stratégiques basées sur la modernisation des processus de gestion et l'amélioration des services rendus pour une meilleure satisfaction du client, la STAR a enregistré au début de l'année 2017 le déploiement de son nouveau système d'information, qui nécessite une période de stabilisation et de fiabilisation des données.

Ainsi, nous attirons votre attention sur le fait que les indicateurs relatifs à l'exercice 2017 demeurent provisoires et estimés au niveau de certaines rubriques.

La STAR enregistre au terme du quatrième trimestre :

* Des primes émises nettes qui s'élèvent à 339,1 MD contre 331,2 MD en 2016,

* Un total des indemnisations servies de 202,5 MD contre 209,8 MD en 2016,

* Une augmentation des produits financiers de l'ordre de 7,4%, soit 53,7 MD contre 50 MD en 2016.

NB : les chiffres arrêtés au 31 décembre 2016 sont audités.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »**

Siège social: 12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073.

La société TUNIS RE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

PRIMES	BRANCHE	provisoire			EN DT
		TM4 2017	TM4 2016	Au 31/12/2017	Année 2016
Acceptation	Incendie	5 783 462	4 806 486	43 542 917	38 597 578
	Accidents et Risques Divers	1 113 139	1 09 689	11 988 285	13 612 036
	Risques Techniques	3 683 477	3 370 520	19 468 553	21 512 304
	Transport	2 129 339	2 055 607	12 544 638	13 360 014
	Aviation	10 450 211	10 220 375	11 202 620	10 262 611
	Total non vie	23 159 628	20 562 677	98 747 012	97 344 544
	Vie	2 244 296	2 009 473	6 714 900	7 053 451
	Activité Rétaakaful	3 159 853	1 786 074	10 790 858	9 036 424
	TOTAL GENERAL	28 563 777	24 358 224	116 252 770	113 434 420
	Rétrocession	Incendie	2 369 167	1 938 131	19 977 530
Accidents et Risques Divers		133 237	244 592	1 078 136	1 109 840
Risques Techniques		1 811 632	1 837 318	10 032 256	11 423 723
Transport		638 704	579 344	4 241 206	4 317 765
Aviation		10 141 389	9 052 324	10 383 713	9 686 029
Total non vie		15 094 130	13 651 710	45 712 842	43 148 356
Vie		46 028	2 938	184 114	2 138
Activité Rétaakaful		620 150	428 247	2 248 744	1 613 411
TOTAL GENERAL		15 760 308	14 082 895	48 145 699	44 763 906
N E T		12 803 469	10 275 329	68 107 071	68 670 514

CHARGES D'ACQUISITION	BRANCHE	EN DT			
		TM4 2017	TM4 2016	Au 31/12/2017	Année 2016
Acceptation	Incendie	2 398 404	1 807 633	12 478 439	11 085 641
	Accidents et Risques Divers	471 580	356 924	2 561 173	2 788 120
	Risques Techniques	993 353	981 585	5 038 428	4 959 163
	Transport	719 164	612 221	3 218 692	3 531 572
	Aviation	28 049	-13 201	108 807	137 802
	Total non vie	4 610 551	3 745 162	23 405 540	22 502 297
	Vie	1 527 012	848 044	2 510 002	2 740 077
	Activité Rétaakaful	736 545	415 998	2 332 941	2 182 464
	TOTAL GENERAL	6 874 108	5 009 204	28 248 482	27 424 838
	Rétrocession	Incendie	543 760	427 488	6 548 771
Accidents et Risques Divers		30 459	66 196	266 998	312 837
Risques Techniques		368 821	336 849	2 305 984	2 245 171
Transport		137 450	141 879	471 087	463 817
Aviation		15 969	25 216	61 213	111 507
Total non vie		1 096 460	997 628	9 652 052	8 556 154
Vie		93	93	367	-502
Activité Rétaakaful		58 196	77 565	587 223	409 620
TOTAL GENERAL		1 154 746	1 075 285	10 239 643	8 965 273
N E T		5 719 360	3 933 919	18 008 839	18 459 565

CHARGES SINISTRES	BRANCHE	EN DT			
		TM4 2017	TM4 2016	Au 31/12/2017	Année 2016
Acceptation	Incendie	8 158 479	1 799 038	32 464 187	18 937 816
	Accidents et Risques Divers	-795 242	1 510 748	4 930 010	9 563 759
	Risques Techniques	1 913 051	2 096 050	7 940 594	8 647 462
	Transport	6 421 643	2 824 361	9 784 692	6 358 037
	Aviation	192 344	4 982 292	9 154 152	5 984 276
	Total non vie	15 890 275	13 192 489	64 273 634	49 491 350
	Vie	337 837	729 623	1 467 960	2 659 647
	Activité Rétaakaful	3 205 326	217 200	6 918 080	3 670 344
	TOTAL GENERAL	19 433 438	14 139 311	72 659 674	55 821 341
	Rétrocession	Incendie	3 421 036	-134 480	13 825 068
Accidents et Risques Divers		-209 347	671 769	185 240	1 064 922
Risques Techniques		646 244	1 186 853	2 388 179	4 544 486
Transport		5 422 193	1 321 899	6 177 904	3 182 148
Aviation		-356 371	4 553 308	7 603 609	5 112 929
Total non vie		8 923 754	7 599 349	30 180 001	21 495 696
Vie		0	0	0	0
Activité Rétaakaful		1 236 586	51 031	1 619 295	784 541
TOTAL GENERAL		10 160 340	7 650 381	31 799 296	22 280 237
N E T		9 273 098	6 488 930	40 860 378	33 541 104

PRODUITS FINANCIERS	BRANCHE	EN DT			
		TM4 2017	TM4 2016	Au 31/12/2017	Année 2016
Produits Financiers	Produits Financiers Non Retakaful	4 739 828	4 984 298	16 633 919	16 867 442
	Produits Financiers Retakaful	90 640	54 422	269 102	167 405
	TOTAL GENERAL	4 830 468	5 038 720	16 903 021	17 034 847

- Suite -

Commentaires sur l'Activité de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » à fin décembre 2017

Remarque :

- Les indicateurs au 31/12/2016 sont relatifs à l'exercice 2016 audité.
- Les chiffres restent provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les rubriques (prime, sinistre réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).

Les faits saillants ayant marqué l'activité au quatrième trimestre 2017.

Au titre du quatrième trimestre 2017, l'évolution de l'activité de Tunis Re s'est poursuivie à un rythme soutenu marquant les performances suivantes :

- ❖ Une progression du chiffre d'affaires de 2,5% par rapport au 31/12/2016 : on note une progression importante sur le marché international de 12,4% suite à un effort commercial exceptionnel, par contre sur le marché local, on enregistre une baisse de 5% due à une stagnation de l'activité économique d'une part et à une baisse des tarifs engendrée par la forte concurrence d'autre part.
- ❖ Par rapport aux objectifs fixés pour 2017, le taux de réalisation du chiffre d'affaires à fin 2017 a atteint 96%.
- ❖ L'activité Retakaful, a généré au 31/12/2017 un chiffre d'affaires de 10,791 MDT contre 9,036 MDT en 2016, enregistrant une évolution de 19% et un taux de réalisation de 99,9%.
- ❖ La charge de sinistre a atteint 72 MDT enregistrant une augmentation de 30% due à la survenance de quelques sinistres importants aussi bien sur le marché local qu'étranger et la rétrocession a supporté 44% de cette charge de sinistre brute contre 40% en 2016.
- ❖ Les produits financiers enregistrés en 2017 sont pratiquement au même niveau qu'en 2016, Ces produits englobent les intérêts courus et non échus (pour les deux exercices 2016 et 2017). Ils ne tiennent pas compte des intérêts sur dépôts auprès des cédantes.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE L'HABITAT-BH

Siège Social : 18, Avenue Mohamed V 1080 -Tunis
Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

La Banque de l'Habitat –BH- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

(EN DINARS)

	4 EME TRIMESTRE		CUMULA LA FIN DU 4 EME TRIMESTRE	
	2017	2016 (*)	2017	2016 (*)
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES	210 952 475	152 265 294	716 918 882	563 256 513
INTERETS	158 268 782	106 938 734	507 163 750	399 312 166
COMMISSIONS EN PRODUITS	23 393 578	19 292 881	86 691 033	72 710 311
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	29 290 115	26 033 679	123 064 099	91 234 036
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	93 529 700	70 550 599	332 769 737	255 732 920
INTERETS ENCOURUS	90 707 569	68 479 480	324 684 972	250 024 483
COMMISSIONS ENCOURUES	2 822 131	2 071 119	8 084 765	5 708 437
AUTRES CHARGES	0	0	0	0
3- PRODUITS NET BANCAIRE	117 422 775	81 714 695	384 149 146	307 523 593
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 106 682	3 061 948	12 380 591	12 524 016
5- CHARGES OPERATOIRES, DONT:(1)	36 494 716	37 621 332	140 818 228	127 549 216
FRAIS DE PERSONNEL	28 756 023	30 163 478	111 526 408	100 250 824
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	7 738 693	7 457 854	29 291 820	27 298 392
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			1 569 995 082	1 441 837 649
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-	-	1 325 894 387	1 225 537 513
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	244 100 695	216 300 136
7- ENCOURS DES CREDITS	-	-	7 722 076 477	6 272 654 992
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	-	-	5 937 845 008	5 194 081 607
DEPOTS A VUE	-	-	2 092 012 730	1 579 815 989
DEPOTS D'EPARGNE	-	-	1 835 019 547	1 681 348 560
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	1 121 125 747	934 493 199
10- CAPITAUX PROPRES (**)	-	-	643 464 479	459 067 359

(1) Les charges opératoires ne tiennent pas en considération les dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations

(*) Chiffres retraités

(**) Les capitaux propres ne tiennent pas compte des résultats de la période.

COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/12/2017

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 31 décembre 2017, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire au titre du quatrième trimestre de l'exercice 2017.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 31/12/2017 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

- Suite -

2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au quatrième trimestre de l'exercice 2017.

III- FAITS SAILLANTS

L'activité de la Banque à fin décembre 2017, comparée à fin décembre 2016, s'est caractérisée essentiellement par :

- Une augmentation des dépôts de la clientèle pour un montant de 744 millions de dinars soit 14.32 %, provenant essentiellement de l'évolution positive :
 - Des dépôts à vue à raison de 512 millions de dinars soit 32.42 %.
 - Des dépôts de l'épargne à raison de 154 millions de dinars soit 9.14 %.
 - Des dépôts à échéance à raison de 133 millions de dinars soit 7.52 %.
- Une augmentation de l'encours des créances sur la clientèle pour un montant de 1 449 millions de dinars soit 23.11 %.
- Un accroissement du portefeuille titre d'investissement de 28 millions de dinars soit 12.85 %.
- Une augmentation du produit net bancaire de 77 millions de dinars soit 24.92 %, provenant essentiellement de l'évolution positive des produits d'exploitation bancaires de l'ordre de 154 millions de dinars, soit 27.28 %, résultant de l'accroissement :
 - Des produits d'intérêts de 108 millions de dinars soit 27.01% ;
 - Des commissions de 14 millions de dinars soit 19.23 % ;
 - Des revenus du portefeuille titres commercial et d'investissement de 32 millions de dinars soit 34.89 %.
- Les charges d'exploitation bancaires ont atteint 333 millions de dinars à fin décembre 2017 contre 256 millions de dinars à fin décembre 2016 soit une évolution de 30.12 % dû à l'accroissement des dépôts de la clientèle et des emprunts.
- Une augmentation des charges opératoires de 10.4 % provenant principalement de l'augmentation des salaires et des charges générales d'exploitation.
- Un accroissement des emprunts et ressources spéciales de 19.97 % provenant principalement de :
 - L'émission d'un emprunt obligataire subordonné 2017 pour un montant de 70 millions de dinars,
 - L'émission d'un emprunt BAD pour un montant de 180 millions de dinars,
 - Remboursement de l'emprunt BAD pour un montant de 13 millions de dinars,
 - Remboursement de l'emprunt BEI pour un montant de 14 millions de dinars,
 - Remboursement de l'emprunt obligataire pour un montant de 15 millions de dinars,
 - Remboursement de l'emprunt obligataire subordonné pour un montant de 16 millions de dinars.

Et de la baisse des ressources budgétaires de 8 millions de dinars.

- Une augmentation des capitaux propres de 40,17% provenant essentiellement de l'augmentation de capital.

NB : Il est à préciser que ces indicateurs ne tiennent pas compte de la contribution au fonds de garantie des dépôts, prévue par le décret gouvernemental N°2017-268 du 1er février 2017.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BEST LEASE**

Siège social : 54, Avenue Charles Nicole Mutuelle Ville 1002 Tunis

La société Best Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2017.

(En million dinars)

	Quatrième trimestre			Cumul au 31/12		
	2016	2017	variation	2016 (1)	2017	variation
Total Approbations	26,422	46,948	78%	135,425	176,213	30,12%
<i>sous total Approbations Mobilières</i>	<i>26,016</i>	<i>44,665</i>	<i>71,69%</i>	<i>130,225</i>	<i>165,399</i>	<i>27,01%</i>
Agriculture	4,070	5,764	41,64%	21,401	25,339	18,40%
Batiments & travaux publics	0,804	1,012	25,83%	5,800	3,841	-33,78%
Industrie	1,626	3,619	122,54%	6,693	9,110	36,10%
Service et commerce	19,516	34,271	75,61%	96,331	127,109	31,95%
Sous total Approbations Immobilières	0,406	2,283	462,231%	5,200	10,814	107,98%
Agriculture	0,000	0,000		0,000	0,221	
Batiments & travaux publics	0,000	0,001		0,700	1,249	
Industrie	0,000	0,000		0,115	0,661	
Service et commerce	0,406	2,282	462%	4,385	8,684	98,05%
Total Mises en Force	26,691	39,510	48%	106,319	147,497	38,73%
<i>sous total Mises en Force Mobilières</i>	<i>26,498</i>	<i>37,509</i>	<i>42%</i>	<i>101,295</i>	<i>142,108</i>	<i>40,29%</i>
Agriculture	3,589	5,957	66%	14,714	21,865	48,60%
Batiments & travaux publics	0,825	1,662	101%	3,750	3,782	0,85%
Industrie	1,461	2,218	52%	5,030	7,089	40,92%
Service et commerce	20,623	27,672	34%	77,800	109,372	40,58%
Sous total Mises en Force Immobilières	0,193	2,001		5,025	5,389	7,24%
Agriculture	0,000	0,221		0,000	0,398	
Batiments & travaux publics	0,000	0,000		0,700	0,000	-100,00%
Industrie	0,000	0,000		0,000	0,500	
Service et commerce	0,193	1,780		4,325	4,491	3,84%
Total Engagements en cours (a)				210,247	261,305	24,29%
Total Engagements classés (b)				12,200	11,524	-5,54%
Total Engagements (a)+(b)				222,447	272,829	22,65%
Trésorerie nette				3,344	4,486	
Ressources d'emprunts				154,588	201,707	30,48%
Capitaux propres				44,593	47,031	5,47%
Revenus Bruts de leasing (2)	24,919	32,292	29,59%	93,611	122,125	30,46%
Revenus Nets de leasing	6,257	7,537	20,46%	21,603	27,313	26,43%
Produits Nets de leasing	3,852	4,002	3,89%	12,604	15,789	25,27%
Total des charges d'exploitation	1,277	1,693	32,53%	4,384	5,241	19,55%

(1) Données auditées

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrat dont la facturation est entrée en vigueur

Revenue brute de leasing : Loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) intérêts de financement

Revenue nette de leasing : Revenue brut de leasing (-) Amortissements financiers

Produits nets de leasing : Revenue net de leasing (-) charges financières

Charges d'exploitation : Charges de personnels (+) Dotation aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

Les capitaux propres sont calculés sans tenir compte du résultat de l'exercice

Faits saillants :**L'activité de BEST LEASE a été marquée par:****Une augmentation des mises en force de 38,73%****Une augmentation de produit net de leasing de 25,27%****Le taux des créances classées au 31/12/2017 est de 4,2% contre 5,4% au 31/12/2016**

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	170,852	171,235	171,254		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	115,772	116,065	116,080		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE (3)	01/02/99	98,966	99,221	99,233		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	101,218	101,479	101,492		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	102,288	102,506	102,518		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	15,246	15,286	15,288		
7	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	111,464	111,779	111,793		
8	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1) ***	CGF	25/02/08	1,097	1,100	1,100		
9	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	100,541	100,741	100,752		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
10	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,568	1,571	1,573		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
11	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	41,547	41,617	41,622		
12	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	56,210	56,322	56,327		
13	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	120,343	121,858	122,139		
14	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	116,387	118,378	118,891		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
15	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (2)	02/04/08	141,802	143,305	144,127		
16	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (2)	02/04/08	524,819	529,326	530,733		
17	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	122,909	124,941	125,483		
18	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	133,083	134,945	135,486		
19	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,747	139,711	139,988		
20	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	125,763	122,062	121,975		
21	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	107,962	110,160	110,761		
22	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	159,796	159,200	159,810		
23	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	92,784	96,347	96,887		
24	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	99,333	100,957	101,375		
25	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	150,521	156,764	157,565		
26	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,034	138,358	139,041		
27	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	104,465	107,538	108,162		
28	FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	107,196	109,312	109,945		
29	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	21,155	21,651	21,813		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
30	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (2)	05/02/04	2318,238	2327,611	2337,983		
31	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	118,554	119,308	119,666		
32	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	153,314	154,236	154,317		
33	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	168,825	172,482	174,698		
34	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,471	16,603	16,780		
35	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5133,800	5189,330	5202,441		
36	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,656	2,694	2,733		
37	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,308	2,334	2,357		
38	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,213	1,256	1,256		
39	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,104	1,112	1,113		
40	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,109	1,123	1,126		
41	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,105	1,120	1,123		
42	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	116,717	118,941	119,704		
43	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	119,704	119,964	119,691		
44	FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	1036,800	1022,960	1057,711		
45	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	10,667	10,961	11,069		
46	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,038	10,132	10,217		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
47	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,185	108,485	108,498
48	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,092	103,275	103,283
49	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,266	105,519	105,536
50	ATLJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATLJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,783	103,028	103,040
51	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	21/04/17	4,59	104,389	104,685	104,699
52	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (2)	01/09/03	31/05/17	3,972	107,299	107,603	107,615
53	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/17	4,525	104,822	105,096	105,110
54	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/17	3,835	101,810	102,010	102,021
55	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,837	103,541	103,712	103,726
56	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,289	104,538	104,550
57	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,91	103,490	103,716	103,728
58	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,999	107,249	107,262
59	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,057	105,272	105,283
60	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,993	104,205	104,215
61	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,757	103,001	103,013
62	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	30/05/17	3,643	104,210	104,427	104,438
63	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,910	103,183	103,197
64	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	104,024	104,254	104,272
65	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/17	3,689	105,352	105,579	105,590
66	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	103,018	103,288	103,302
67	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,033	103,277	103,291
68	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	26/05/17	3,472	105,331	105,555	105,565
69	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE (3)	15/11/93	10/05/17	3,739	102,452	102,671	102,681

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,631	10,656	10,658
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (2)	10/11/08	31/05/17	3,677	103,846	104,074	104,085
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	104,269	104,523	104,536
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	104,984	105,217	105,230
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,445	10,469	10,470
SICAV MIXTES								
75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	60,435	60,324	60,790
76	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,811	99,370	99,812
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,56	17,758	17,840	17,855
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	297,226	304,727	306,476
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	30,075	29,921	30,164
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2346,304	2389,236	2400,555
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	74,028	73,820	74,330
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	55,672	55,934	56,075
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE (3)	17/05/99	10/05/17	0,463	108,844	109,944	110,684
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE (3)	10/04/00	10/05/17	0,652	95,960	97,627	98,587
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	10/05/17	0,25	10,990	10,935	10,939
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,950	11,852	11,861
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,977	15,006	15,051
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	13,451	13,548	13,682
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	14,146	14,387	14,542
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	12,407	12,632	12,723
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,782	147,896	151,660	151,863
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,663	141,068	143,148	143,276
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	8,889	8,860	8,881
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	109,614	110,206	112,084
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	87,316	86,708	87,227
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	90,784	89,656	90,160
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/17	3,341	96,888	96,885	96,877
100	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE (3)	22/09/14	17/04/17	1,206	102,804	105,181	106,212
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	96,246	97,892	98,346
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,031	10,043	10,069
103	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	-	-	100,008	100,185	100,302
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/17	4,098	154,546	160,360	161,605
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
105	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	102,772	103,043	103,324
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	109,363	109,162	110,856
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	108,645	107,684	111,749
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	199,619	204,330	204,918
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	184,558	186,635	187,180
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	158,436	159,613	160,091
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,015	22,169	22,147
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	136,190	140,219	141,812
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	04/04/17	1,244	112,659	114,041	113,707
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8826,209	9154,569	9051,256
115	FCP UNIVERS AMBITION CEA *	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	En liquidation	En liquidation	En liquidation
116	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	83,087	81,975	81,435
117	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	984,261	1001,371	1003,948
118	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5490,845	5553,100	5629,827
119	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	4974,724	5089,415	5068,469
120	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	-	-	101,335	101,150	101,349
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	115,210	117,861	118,734
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
122	FCP UNIVERS AMBITION PLUS *	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	En liquidation	En liquidation	En liquidation
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	11091,766	11281,673	11357,369

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en liquidation anticipée

*** VL ajustée suite à la modification de la valeur d'origine de 100D à 1D

(1) initialement dénomé AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP

(2) initialement dénomée AXIS CAPITAL GESTION

(3) initialement dénomée UBCI FINANCE

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'ouverture au public du fonds « FCP BH CEA » et le déclassement des fonds « FCP AMEN PERFORMANCE », « FCP AMEN PREVOYANCE » et « FCP VALEURS QUIETUDE 2017 », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Chargaia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse	73 389 755
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
39. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
43. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910

59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
80.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
99. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
100. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP(2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
45	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
57	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS (3)	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
76	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) initialement dénommé AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP

(3) FCP en liquidation anticipée

(4) Initialement dénommée « AXIS CAPITAL GESTION »

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
24	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

26	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
27	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
28	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
29	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
31	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
32	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
33	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
36	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
37	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.